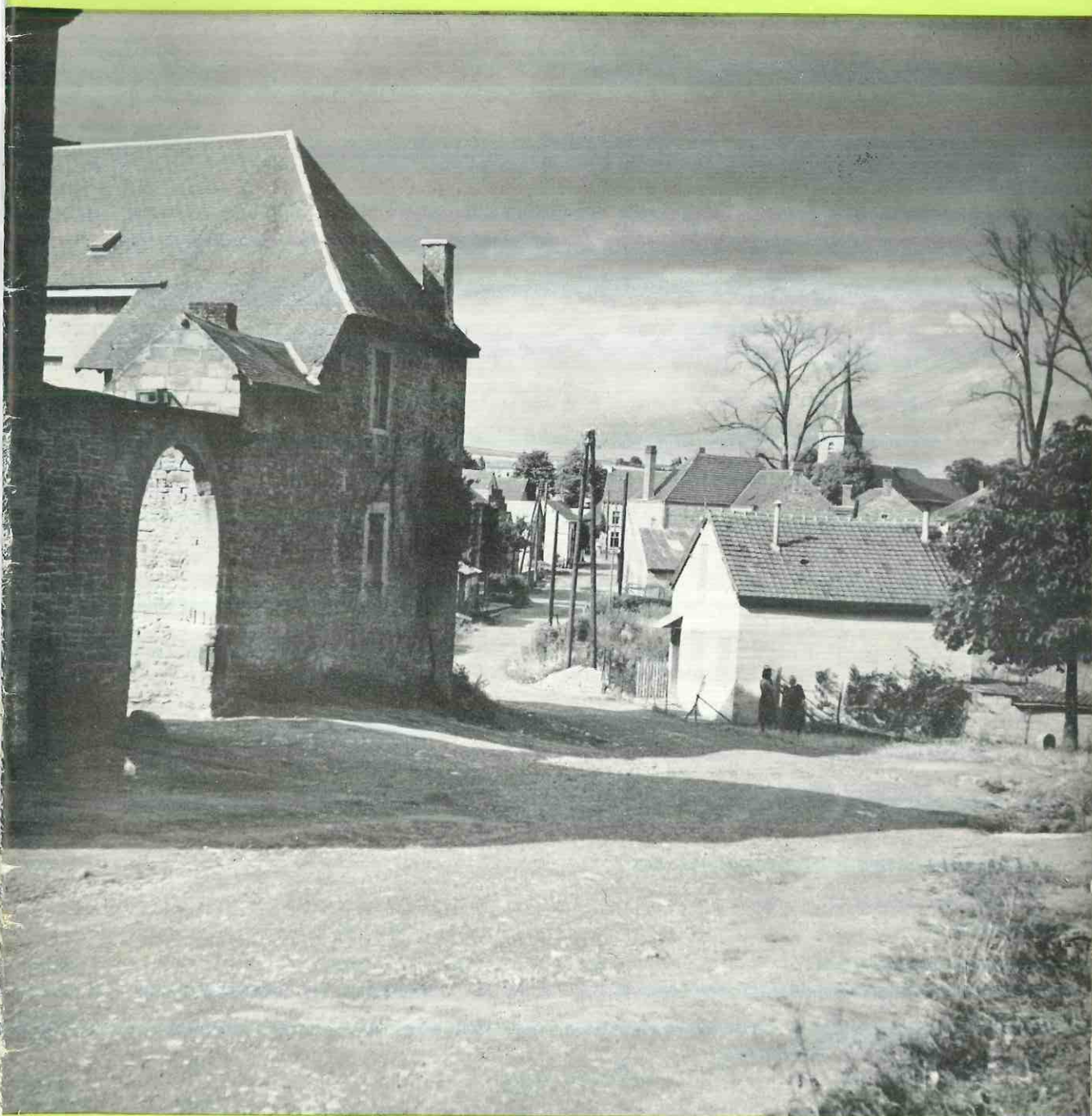




Pares Nationaux

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION

Ardenne et Gaume



« ARDENNE ET GAUME » A. S. B. L.

BUT DE L'ASSOCIATION

L'Association sans but lucratif « *Ardenne et Gaume* » s'est donné pour tâche de sauvegarder l'intégrité de nos sites les plus beaux et les plus remarquables par la création en Ardenne, en Gaume et dans les régions limitrophes de *Parcs Nationaux* et de *Réserves Naturelles*.

L'organisation efficiente de cette protection peut être envisagée d'une part sous l'aspect esthétique, d'autre part sous l'aspect scientifique. Le premier trouve satisfaction dans la création de *Parcs Nationaux*, véritables sanctuaires de la nature, ouverts aux visiteurs mais rationnellement policés à l'effet de les préserver des intrusions déplacées de l'activité humaine. L'aspect scientifique est sauvegardé par la délimitation de territoires plus ou moins étendus, interdits au public afin qu'y soient respectées les manifestations d'une nature préservée de toute influence déformante et qui portent le nom de *Réserves Naturelles*. Celles-ci constituent en somme des musées vivants et une richesse nationale que nous léguons aux générations à venir.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. R. MAYNÉ, Recteur honoraire de l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.

Vice-Présidents : M. J. P. HARROY, Professeur à l'U. L. B., Ancien Résident Général du Ruanda-Urundi.
M. A. NOIRFALISÉ, Professeur à l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.

Administrateurs :

- MM. A. COLLART, Directeur de Laboratoire à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.
G. CRABUS, Bibliothécaire honoraire de l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.
H. DE SAEGER, Secrétaire du Comité de Direction de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo.
Fr. DE GROM.
E. FOUSS, Conservateur du Musée Gaumais.
F. FOULON.
L. HERLANT, Professeur honoraire de l'U. L. B.
E. JANSSENS, Professeur à l'U. L. B.
A. LECRENIER, Prorecteur de l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.
J. LEPLANG, Administrateur de Sociétés.
G. MANIL, Professeur à l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.
G. MATAGNE, Agent honoraire de la Banque Nationale.
J. PEEMANS, Docteur en Droit.
Baron I. de RADZITZKY d'OSTROWICK, ancien Conservateur de l'Institut de Géologie de l'Université de Liège.
M. F. ROUSSEAU, Conservateur honoraire aux Archives de l'État à Namur.
W. ROBYNS, Professeur à l'Université de Louvain, Directeur du Jardin botanique de l'État.
P. STANER, Professeur à l'Université de Louvain, Directeur général au Ministère des Affaires Étrangères.
J. VANNÉRUS, Conservateur honoraire des Archives de l'État.

Administrateur-Trésorier : M. M. RENARD.

Secrétaire Général : Comte Ferdinand d'URSEL, Ingénieur chimiste agricole I. A. Gx.

Collège des Commissaires : MM. D. COEN, Ch. FRANCOTTE et F. STOCK.

Délégués :

- MM. M. E. MARIËN, Conservateur adjoint aux Musées royaux d'Art et d'Histoire.
C. PIRLOT, Conseiller Chef de Service à l'Administration des Arts, des Lettres et de l'Éducation populaire.
Baron JULES de MONTPELLIER d'ANNEVOIE, Vice-Président du Touring Club de Belgique.
A. HAULOT, Commissaire général au Tourisme.
L. BRICHET, Directeur général des Eaux et Forêts.

COMITÉ DE DIRECTION

- MM. R. MAYNÉ, Président,
G. CRABUS,
L. HERLANT,
E. JANSSENS,
J. LEPLANG,
M. RENARD, Administrateur-Trésorier.
Comte Ferd. d'URSEL, Secrétaire général.

Délégués du Comité :

- J. VALETTE. (Inspection des Réserves).
P. BLONDEAU (Entre-Sambre-et-Meuse).

CONSERVATEURS

- MM. X (P. N. Bohan-Membre).
F. KOTHER (Rés. Warche).
F. FOULON (P. N. Furfooz).
Y. GROLLINGER (P. N. Lesse-et-Lomme).
A. PIRAUX (P. N. Lesse-et-Lomme).
Baron E. de VINCK (Rés. Champalle).
R. DEISAUX (Rés. Remouchamps).
S. JACQUEMART (Rés. Calamine).
G. FRANÇOIS (Rés. Olloy s/Viroin).
A. FAGNERAY (Rés. Roche à l'Appel).
G. FRANÇOIS (Rés. de Nismes).
M. BOUFFA (P. N. et Rés. Comblain-au-Pont).

COTISATIONS

Membre à vie	
Cotisation unique	5.000 F minimum
Membre protecteur	
Cotisation annuelle	1.000 F minimum
Membre effectif	
Cotisation annuelle	206 F minimum
Membre adhérent	
Cotisation annuelle	130 F minimum
Étudiant	
Cotisation annuelle	96 F minimum
Membre résidant à l'étranger	
Cotisation annuelle	206 F minimum
Hôteliers, libraires, maisons de sport	256 F
(Une publicité de 1/16 ^m de page est accordée).	

Les versements doivent être effectués au C.C.P. numéro 1695 93 d'Ardenne et Gaume, Bruxelles.

AVANTAGES

Nos membres jouissent d'importantes réductions sur le prix d'entrée de grottes, monuments et musées présentant un grand intérêt scientifique. Ces réductions sont accordées sur présentation de la carte de membre :

Grottes de Han : 40 francs (au lieu de 80 francs).

Grottes de Rochefort : 20 francs (au lieu de 40 francs).

Grottes de Remouchamps : adultes, 25 francs (au lieu de 50 francs). Enfants au-dessous de 16 ans, 12,50 F. Ces réductions sont également accordées aux personnes accompagnant nos membres.

Grotte « La Merveilleuse » à Dinant : 25 francs (au lieu de 30 francs).

Grottes de Comblain-au-Pont : 15 francs (au lieu de 30 francs). Réduction exceptionnelle consentie par la direction afin de marquer son appui à notre œuvre de protection de la nature.

Grottes de Ramioul : 8 francs (au lieu de 10 francs).

Fort de Dinant : 8 francs (au lieu de 10 francs).

Fourneau St-Michel et son Musée : 10 francs (au lieu de 15 francs).

VISITE DU PARC NATIONAL DE FURFOOZ

Parking réservé aux visiteurs, accès par le village de Furfooz.

Tarif ordinaire : 25 F ; 15 F par enfant.

Pour les membres d'ARDENNE et GAUME et leur famille : 15 F par personne ; 10 F par enfant.

Groupes scolaires, scouts : 15 F par élève ou scout ; 10 F par élève membre ou scout membre ; gratuit pour un professeur par 15 élèves.

Autres groupes (20 personnes minimum) : 20 F par adulte ; 15 F par enfant.

Accès par la route ou par la gare de Gendron-Celles. L'entrée du P.N. est gratuite pour les membres effectifs, protecteurs et à vie d'Ardenne et Gaume.

Réduction aux membres de

Touring Club de Belgique, Association Touristique de Wallonie, Fédération Motocycliste de Belgique, Amis de la Nature, Ligue Vélocipédique belge, Vlaamse Toeristenbond (V.T.B.), Vlaamse Automobilistenbond (V.A.B.), Les Chercheurs de Wallonie.

Garage STERCKX

Agence FIAT
2, rue Neuve, ROCHEFORT
Téléphone (084) 21227

HOTEL DU CASINO à TILFF-sur-Ourthe.

La belle tradition française de la table.

Propr. : Franz ODEKERKEN

Tél. : 04/68 10 15.

ARDENNE ET GAUME, a. s. b. l.

Direction : 28, avenue de la Tenderie, Boitsfort, Bruxelles 17. Tél. 72 49 03.

Secrétariat général : 41, rue Marie-de-Bourgogne, Bruxelles 4. Tél. 11 13 36.

Publicité et Trésorerie : 88, avenue de l'Université, Bruxelles 5. Tél. 47 29 37.

*Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.*

LIBRAIRIES

QUI SE RECOMMANDENT POUR LEUR
ASSORTIMENT D'OUVRAGES RELATIFS A
L'ARDENNE ET A LA GAUME.

Arlon : DEOME, 4, rue Léopold. Folklore, beaux-arts, sciences naturelles.

Boitsfort : OCTAVE TOURNEUR. Journaux, tabacs, vins et liqueurs de qualité. Tél. Brux. 7232.20.

Bruxelles : VANDERLINDEN, 87, rue du Midi et 17, rue des Grands Carmes.

PAULI, 39a, place de Brouckère.

49, avenue de la Toison d'Or.

Charleroi : PAULI, 93, boulevard Tirou.

Liège : Gd BAZARD DE LA PLACE SAINT-LAMBERT

PAULI, 31, rue du Pont d'Ile.

Namur : PAULI, 75, rue de l'Ange.

Plants Forestiers et Peupliers

Pour tous vos achats,

adressez-vous en toute confiance aux

Ets ARMAND OP DE BEECK, s. p. r. l.

Pépinières

PUTTE-lez-Malines. Tél. : 015/412.66

Catalogue sur demande

CINÉ-PHOTO-HALL

M. COLLART-PIÉRARD

30, rue des Carmes

NAMUR

Tél. 20348

*Tout pour la photo et le ciné
d'amateurs.*

*Toutes marques — muet — sonore
Bell-Howeel, Paillard, Kodak, etc.
Tous travaux d'amateurs.*

MAISON DE SPORTS

ACCORDANT SON APPUI

A « ARDENNE ET GAUME » :

BRUXELLES : Harker's Sports, 51, de Namur

Fleuréart

M. P. Jos. BOVÉ

Fleuriste, Architecte-paysagiste

533, chaussée de Waterloo, BRUXELLES

TELEPHONE : 44.11.99

Ses belles fleurs coupées

Ses plantes d'appartement

de premier choix

Ses CRÉATIONS FLORALES artistiques
pour toutes les circonstances



Membre affilié

DES FLEURS DANS LE MONDE ENTIER

Conditions spéciales aux membres d'Ardenne et Gaume

Parcs Nationaux

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION

Ardenne et Gaume

A. S. B. L.

PLACÉE SOUS LE HAUT PATRONAGE DE S. M. LE ROI

Volume XVIII

1963

Fascicule 4

SOMMAIRE

Origine et Évolution des Grottes de Rochefort et de Han-sur-Lesse (B. VAN DE POEL †)	119
La Bataille de Gimnée (M. JAMAGNE)	135
Un Épisode de l'Histoire de la Paléontologie humaine. L'Homme de Néanderthal (H. ANGELROTH †)	139
Ma Concierge aux Archives (M. TWINTOCK)	148
La Vie d'Ardenne et Gaume	150

ORIGINE ET ÉVOLUTION DES GROTTES DE ROCHEFORT ET DE HAN-SUR-LESSE

par B. VAN DE POEL (1)

INTRODUCTION.

Situées, l'une en bordure, l'autre au cœur même du Parc National de Lesse et Lomme et constituant deux sites remarquables tant au point de vue scientifique que touristique, les grottes de Rochefort et de Han-sur-Lesse méritent bien qu'on en étudie les origines pour ensuite inférer de leur avenir. Il nous a semblé avantageux de traiter dans une même étude les deux grottes

formées dans la même roche, datant de la même période mais se complétant en ce

(1) Quelques mois après le décès inopiné de leur auteur, en 1960, les textes et notes additives de cette étude nous ont été confiés pour être publiés après un dernier collationnement. Nos lecteurs recueilleront donc ici les ultimes enseignements de notre savant et toujours regretté collaborateur Benoit Van de Poel. (N.D.L.R.)

sens que, pour la grotte de Rochefort, c'est la partie supérieure — c'est-à-dire la plus ancienne — qui est le mieux conservée alors que pour la grotte de Han, ce sont au contraire les galeries inférieures — c'est-à-dire les plus récentes — qui sont le mieux connues.

Il est évident que cette étude ne pourrait se limiter à ce que l'on est convenu d'appeler grotte de Rochefort et grotte de Han, mais qu'elle doit être conçue dans le cadre général des phénomènes karstiques de la région. Elle s'adresse avant tout à ceux qui ont déjà visité les deux grottes et leurs environs et qui seraient désireux d'y voir autre chose que le *Boudoir de Proserpine*, la *Chaire à prêcher* ... la tête de Napoléon ou un chou-fleur...

Dans une publication précédente (1) nous avons traité de la géologie et de la géomorphologie de la région de Han-sur-Lesse/Rochefort ; il nous suffira dès lors d'en rappeler les traits essentiels utiles à l'explication du phénomène karstique des deux grottes qui nous intéressent.

Les terrains qui nous occupent appartiennent au Devonien moyen et supérieur : Couvinien, Givetien et Frasnien ; le premier essentiellement gréseux et schisteux, le second calcaireux, le troisième calcaireux et schisteux.

La région est plissée et les plis sont de direction générale E.-W.

Le premier anticlinal auquel nous nous arrêtons est celui de Ste-Odile ou de Hamerrenne. Au sud lui succèdent le synclinal de Han, l'anticlinal de Wavreille suivi du synclinal de Belvaux.

Grâce à l'érosion différentielle, les anticlinaux forment des collines, les synclinaux des dépressions que rencontre la route Rochefort-Wellin successivement à l'hôtel Beau Séjour, au pont de la Lesse à Han, dans la cluse pittoresque du Ry d'Ave, entre Han et Auffe, puis à Auffe même.

Pris dans leur ensemble, ces quatre plis figurent un S qui se présente sous l'aspect d'une bande calcaire constituée par le Calcaire de Givet et par celui de l'Assise de Fromelonne (rangé actuellement dans le Frasnien), bordée de part et d'autre par des schistes couviniens (*ältere Schiefer*), d'un côté, frasnien (*jüngere Schiefer*) de l'autre.

Dans le paysage, la bande calcaire forme un bourrelet sinuant entre les deux régions

schisteuses. D'un point élevé de la région, on peut le voir serpenter de Rochefort vers Éprave, virer au rocher d'Éprave en direction de l'est vers Forrières, revenir vers Han pour tourner à nouveau vers l'est au rocher de Hérumont pour, enfin, se diriger vers l'ouest à la chapelle de Bure, par Tellin, Resteigne, Wellin.

C'est grâce aux caractères hydrologiques de la roche qui le constitue (fissuration, solubilité dans l'eau acide) que les traversées de ce bourrelet calcaire par la Lesse et ses affluents ont créé les nombreux phénomènes karstiques de la région parmi lesquels les grottes de Rochefort et de Han-sur-Lesse.

Le tracé du réseau hydrographique du bassin de la Lesse est nettement indépendant de la structure géologique du pays : c'est ainsi que la Wimbe, la Lesse supérieure et la Lomme supérieure ont un cours sensiblement perpendiculaire à la direction générale des plis. Suivant toute vraisemblance, ce réseau s'est formé sur la couverture de sables tertiaires qui coiffait primitivement une grande partie de l'Ardenne à la suite du retrait de la mer oligocène en direction N.-N./E. C'est un réseau épigénétique.

Si dans le bassin de la Lesse l'érosion a généralement entraîné ces sables, ils sont cependant encore bien conservés dans de grandes poches de dissolution ou dolines du calcaire carbonifère bordant le cours de la Lesse inférieure notamment à Celles, Hordenne, Falmagne, Falmignoul et Dréhance.

Surimposées au socle paléozoïque, les rivières en y creusant leurs vallées ont laissé comme témoins de leur érosion verticale des lambeaux de terrasse caractérisés principalement par la présence de cailloux roulés.

Nous connaissons ainsi en bordure de la Lesse, depuis sa sortie de la Haute Ardenne à Neupont jusqu'à son embouchure à Anseremme, une *terrasse supérieure* ou *haute terrasse* dominant la plaine alluviale de 60 m (Belvaux) à 100 m (Anseremme) ; une *terrasse moyenne ou principale* à 20 m (Belvaux) ou 30 m (Anseremme) au-dessus de cette même plaine alluviale qui, elle, est considérée ici comme *terrasse inférieure* ou

(1) B. VAN DE POEL, *Géologie et Géomorphologie de la Région du Parc National de Lesse et Lomme*. (Ardenne et Gaume, Monographie n° 1).

basse terrasse (1). On les retrouve le long des principaux affluents et sous-affluents de la Lesse tels que la Wimbe, la Lomme et la Wamme (cf. vol. XII, p. 116).

C'est au cours de l'époque quaternaire — qui s'étend grosso modo sur le dernier million d'années des ères préhistoriques — que le réseau hydrographique de la Lesse a creusé et même en partie colmaté ses profondes vallées. Il nous paraît indispensable de rappeler ici, dans leurs grandes lignes, les circonstances à la suite desquelles ce creusement et cet alluvionnement se sont produits.

L'ère quaternaire est marquée par plusieurs périodes à climat froid et humide alternant avec des périodes à climat chaud ou tempéré. Les premières sont les *périodes glaciaires* qui virent les glaciers des chaînes de montagnes — telles les Alpes et les Carpathes — ainsi que la calotte glaciaire scandinave prendre une grande extension ; les secondes sont les *périodes interglaciaires* caractérisées au contraire par le recul des glaciers.

En Europe, on admet généralement quatre périodes glaciaires qui, de la plus ancienne à la plus récente, sont connues sous les noms de Günz, Mindel, Riss et Würm et trois périodes interglaciaires : Günz-Mindel, Mindel-Riss, Riss-Würm.

En période glaciaire, de grandes quantités d'eau furent retenues à la surface de la terre ferme sous forme de glace : ce qui provoqua un abaissement du niveau des océans et des mers. A leur embouchure, les fleuves et les rivières furent entraînés dans ce mouvement descendant ; en conséquence, leur pente s'accrut et ils se mirent dès lors à creuser leur vallée.

Par contre, au cours des périodes interglaciaires, la fusion des glaces fit monter le niveau des océans et des mers ce qui eut pour effet un alluvionnement par les rivières.

A la suite d'une nouvelle période glaciaire une reprise de creusement au travers de la plaine alluviale laissera celle-ci suspendue de part et d'autre de la rivière, sur les bords de la vallée, sous la forme d'un replat couvert de gravier et que l'on appelle *terrasse*.

Bien que l'explication de l'origine des terrasses associant l'alluvionnement aux périodes interglaciaires et le creusement des rivières aux périodes glaciaires paraisse

simple et logique, certains géologues, invoquant des variations du débit des rivières durant le Quaternaire, font coïncider l'édification des terrasses avec les périodes glaciaires.

Il est d'autre part de toute évidence qu'en supposant constant le niveau des mers, un exhaussement du continent aurait pour effet le creusement des rivières alors que son affaissement les ferait alluvionner.

Ces divergences d'opinions quant aux origines des terrasses semblent impliquer qu'il faille en trouver l'explication tantôt dans les variations du niveau des mers (mouvements eustatiques), tantôt dans les mouvements de l'écorce terrestre (mouvements tectoniques), tantôt encore dans les variations de débit des rivières, la simultanéité de ces causes n'étant d'ailleurs pas exclue.

Il est communément admis que la terrasse supérieure date de l'Interglaciaire Günz-Mindel et on lui attribue un âge d'environ 500.000 ans.

La terrasse moyenne aurait été édifiée soit dans le Glaciaire Mindel, soit dans l'Interglaciaire Mindel-Riss, soit dans la première partie du Glaciaire Riss, Riss I ; son âge serait de l'ordre de 300.000 ans.

C'est la chasse aux cailloux roulés pratiquée pendant plusieurs années à tous les niveaux du bassin de la Lesse, à l'intérieur des grottes comme ailleurs (2) qui nous a amené tout naturellement à considérer la question de l'origine et de l'évolution des grottes de Rochefort et de Hans-sur-Lesse en fonction des terrasses et à en étudier la genèse en partant du niveau de la terrasse supérieure jusque et même notablement en dessous de la plaine alluviale.

Notons qu'il ne s'agit pas ici d'une hypothèse de travail mais d'une réalité acquise et que la *formation des grottes n'est concevable qu'en partant du haut pour s'approfondir au cours des siècles*.

* * *

(1) Plusieurs illustrations que l'auteur désirait introduire dans son article ont paru dans le volume XII de *Parcs Nationaux*. Nous y renvoyons le lecteur en cours de texte. Cf. aussi une carte géologique de la région (pp. 136 et 137 dans le même vol. XII).

(2) B. VAN DE POEL, *Les Terrasses du Bassin de la Lesse et Considérations sur son Hydrographie*. (Mém. Inst. Géol. Univ. Louvain, t. XXI, 1960).

LA GROTTÉ DE ROCHEFORT.

La Lomme quitte les terrains schisteux et gréseux du Couvinien à Jemelle pour s'engager sur le calcaire dont — exception faite pour le méandre de Rochefort — elle ne sortira plus que 10 km plus loin, en aval du rocher d'Éprave où elle aborde les schistes frasniens. Entre Jemelle et Rochefort, sa vallée est encaissée et profonde de 50 à 60 m ; de Rochefort au Bois de Vérimont (Waerimont), ses versants sont dissymétriques : celui de gauche nettement calcaire (Thier des Falizes), celui de droite schisteux et remontant aux collines calcareuses de N.-D. du Maquis. A partir du bois de Vérimont, la Lomme traverse à nouveau le calcaire.

La *terrasse supérieure* de la Lomme, au niveau de 230 m est particulièrement bien caractérisée sur le bord sud de la vallée entre Jemelle et Rochefort ; elle se présente sous l'aspect d'un plateau parsemé de cailloux roulés dans lequel s'ouvrent des aiguigéois tels ceux du parc de Beauregard (ancienne sortie de la grotte), de Marie-Sac-Attrape (Fig. A) et de Collignon (cf. vol. XII, p. 144) (entrée de la grotte) et se



A. Aiguigéois Marie-Sac-Attrape.

(Photo M. E. Mariën).

continuant au-delà du ravin de la rue Jacquet dans la surface aplanie du promontoire rocheux qui porte les ruines du château fort. En aval de Rochefort, il faut aller jusque près de Villers-sur-Lesse pour en retrouver des lambeaux.

Quant à la *terrasse moyenne*, on l'identifie aisément entre Jemelle et Éprave.

— Sur la rive droite de la rivière, on en observe une belle coupe au pied du plateau du Gerny, le long de la route de Rochefort, à la sortie de Jemelle ;

— plus loin, on en retrouve les cailloux roulés dans le talus du chemin de fer au passage à niveau de Rochefort :

— sur la rive gauche, il en apparaît un lambeau important sous la forme d'une épaisse couche de limons et de cailloux roulés couverte de concrétions calcaires dans la grotte de Rochefort à environ 40 m de profondeur, c'est-à-dire au niveau approximatif de 190 m ;

— plus loin, au centre de la ville, près du Square François Crépin (vol. XII, p. 117) elle se fait voir — du moins provisoirement — dans une belle coupe entre les immeubles portant les numéros 8 et 10 de la rue de France.

— repassant sur la rive droite, immédiatement à l'ouest de Rochefort, un plateau caillouteux bâti de villas au niveau de 190 m nous rappelle sa présence ;

— enfin elle est magnifiquement développée aux environs de la chapelle St-Roch à à Éprave.

Il ressort de l'épaisseur et de l'extension considérables des dépôts de la terrasse moyenne dans tout le bassin de la Meuse que la période d'accumulation et de stabilisation de ses matériaux a couvert de nombreux millénaires. Dès lors, il n'étonnera personne que la Lomme, dans son creusement du massif calcaire entre Jemelle et Éprave, y ait subi de nombreuses pertes au niveau de cette terrasse moyenne, c'est-à-dire à plus ou moins 20 m au-dessus de la plaine alluviale.

Ainsi nous reconnaissons comme appartenant au stade de la terrasse moyenne :

— à Jemelle, dans l'éperon calcaire isolé par le coude de la rivière, la grotte de Fayt, (Fig. B) galerie souterraine explorée sur une centaine de mètres ;

— plus en aval, dans la grotte de Rochefort, des galeries avec dépôts importants de cailloux roulés ;



B. Grotte du Fayt.

(Photo M. E. Mariën).

— à l'entrée de Rochefort, au-dessus du Trou du Nou-Molin, un autre trou semblable au premier que nous désignerons sous le nom de Trou du Nou-Molin supérieur ;

— en aval de Rochefort, dans le lobe convexe du grand méandre de Vérimont (Waerimont), toujours à une vingtaine de mètres au-dessus de la plaine alluviale, une grotte dans laquelle on a mis au jour récemment deux squelettes et des objets de l'âge de fer, la grotte de Vérimont ;

— enfin, dans l'admirable site du « Tienne delle Roche » à Éprave, à mi-hauteur du rocher, la grotte d'Éprave (vol. XII, p. 146). On y accède par une arcade rocheuse qui nous introduit dans un long couloir en pente assez forte dont les parois portent les traces de l'érosion mécanique des eaux.

Passons maintenant aux observations concernant la *terrasse inférieure* ou plaine alluviale de la Lomme.

Dans la dernière période du Glaciaire Würm, il y a quelque 20.000 ans — quand succédaient au froid intense des fluctuations climatiques plus tempérées — l'ère de la plaine alluviale débute par le dépôt des alluvions de fond de vallée, phénomène

qui se continue sous nos yeux. Ce dépôt, limons et cailloux roulés, est pareil à ceux des terrasses supérieure et moyenne.

Quant aux manifestations karstiques qui accompagnent le cours de la rivière, nous constatons qu'à l'instar de ce qui s'est produit au niveau de la terrasse moyenne, la Lomme — aussitôt atteint le calcaire de Jemelle — y subit des pertes. On en observe à plusieurs endroits au pied du versant gauche de la vallée, d'autres aussi, par temps de sécheresse prolongée, dans le fond même du lit de la rivière.

En temps de crue, quand la Lomme débordante occupe sa vallée majeure, ses eaux disparaissent absorbées par de nombreuses dépressions de la plaine alluviale et sont cause parfois d'effondrements hypogés. C'est ainsi qu'en dessous du pavillon de Beauregard s'ouvre dans la falaise le magnifique chanoir du Pré au Tonneau (vol. XII, p. 142) qui donne accès à des galeries explorées sur une longueur de 3 à 400 m. A l'entrée un couloir naturel, creusé dans le calcaire et dont la voûte s'est en partie écroulée, permet d'apercevoir un bras souterrain de la Lomme formé par les pertes de la rivière.

En aval du Pré-au-Tonneau, c'est la grotte de Rochefort elle-même qui retient notre attention par sa structure inférieure. Depuis l'étage de la terrasse moyenne, elle s'est encore considérablement développée en profondeur et l'on y voit passer un bras important de la rivière souterraine d'une galerie communiquant en plusieurs endroits avec la Lomme supérieure (1).

Le plateau de Beauregard étant au niveau de 230 m et la grotte ayant une profondeur de 80 m, le cours d'eau souterrain de la grotte de Rochefort coule au niveau approximatif de 150 m, c'est-à-dire à environ 20 m sous la plaine alluviale.

Poursuivant l'exploration de la vallée de la Lomme au niveau de la terrasse inférieure, nous abordons, au-dessous de ce que nous avons dénommé le Trou du Nou-Molin supérieur, le Trou du Nou-Molin proprement dit (vol. XII, p. 143). C'est une grotte impressionnante, s'ouvrant dans

(1) Ce phénomène n'est pas unique. Nous voyons en effet passer un bras de la Lesse sous sa plaine alluviale à Furfooz. De même, le Ry d'Ave passe sous la sienne entre le Fond des Vaux à Wellin et sa résurgence au Sourd'Ave.

le rocher, face au coude que trace la Lomme avant de dessiner son grand méandre autour de la ville de Rochefort. Ses parois sont ornées de cupules produites par l'action corrosive des eaux ; elle donne accès à d'importantes galeries souterraines envahies par des eaux alimentées selon toute vraisemblance par les nombreuses pertes de la rivière en amont du chantoir.

N'était la digue qui en barre l'accès, (vol. XII, p. 143), la Lomme disparaîtrait entièrement dans le Trou du Nou-Molin, exactement comme la Lesse dans le gouffre de Belvaux, et, comme elle, laissant à sec le lit de son grand méandre.

Ce n'est que par hautes eaux, celles-ci débordant de la digue, que l'on voit encore la rivière s'engouffrer dans le Trou du Nou-Molin.

Quant aux dérivations souterraines de la Lomme qui se manifestent successivement au Pré-au-Tonneau, au fond de la Grotte de Rochefort et dans le Trou du Nou-Molin, on en est évidemment réduit aux suppositions ; mais un chapelet de magnifiques dolines s'étagant dans le Thier des Falizes, depuis l'Athénée Royal jusqu'à la route de Han, décèle et jalonne un cours d'eau souterrain important, absorbant le ruisseau d'Hamerenne et dans lequel se déversent les égouts de la ville haute.

En aval de Rochefort, sur un parcours de 5 km, la Lomme subit encore des pertes par le fond de son lit ; mais au Rocher d'Éprave, dans un site d'une beauté incomparable, toutes les eaux perdues depuis Jemelle reviennent au jour sous pression au contact des schistes, dans une puissante résurgence (Sources bouillonnantes de la Lomme).

De Jemelle à Éprave, la Lomme est donc doublée d'une rivière souterraine importante qui reçoit les eaux que la Wamme perd à On (vol. XII, p. 142, et celles qui sont absorbées par le plateau calcaire du Gerny, les deux cours d'eau s'anastomosant par de nombreux aiguigéois de vallée.

D'autre part les eaux d'infiltration, souvent acides, dissolvant le calcaire, créent des vides dans lesquels se sont abattus des pans de roche. L'évaporation des eaux provoque le dépôt de calcite sous les formes les plus variées et les plus ornementales : stalagmites, stalagmites, draperies... l'en-

semble conférant un aspect féérique aux cavernes.

* * *

Après avoir suivi d'étape en étape le creusement de la vallée de la Lomme entre Jemelle et Éprave et y avoir observé l'évolution des phénomènes karstiques actuels, ce sera chose aisée que de déduire l'origine et la signification géomorphologique de la grotte de Rochefort.

Il y a environ 500.000 ans, la Lomme divaguait dans une large plaine alluviale au niveau de 230 m ; alors comme aujourd'hui, elle perdait une partie de ses eaux par des aiguigéois — tels ceux de Beauregard, Marie-Sac-Attrape et Collignon — et en alimentait un cours d'eau souterrain.

Au stade de la terrasse moyenne, 200.000 ans plus tard, la vallée était profonde de 40 m. La Lomme y accumulait ses cailloux roulés au Square François Crépin ; la grotte était également profonde de 40 m et dans le fond passait, comme aujourd'hui, une rivière souterraine qui y déposait des alluvions.

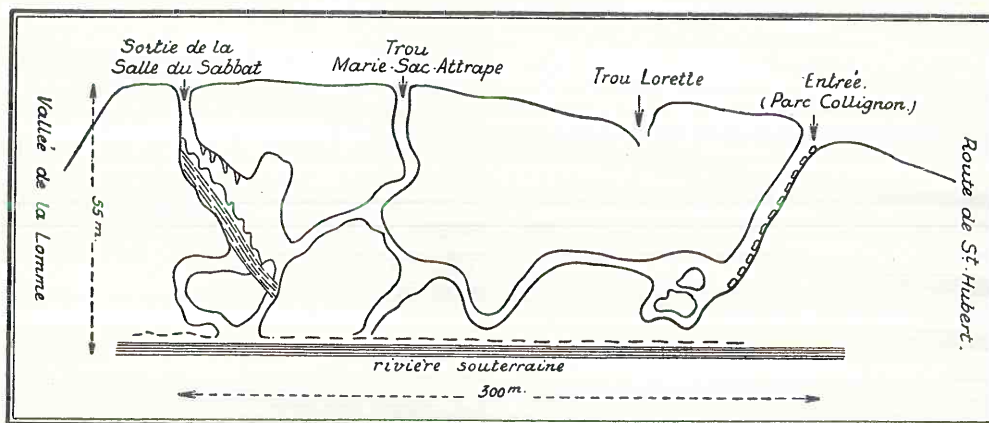
Pendant les 300 derniers millénaires, le même processus de creusement et d'alluvionnement s'est poursuivi et dans le fond de la grotte, dont la profondeur atteint actuellement 80 m, circule toujours ce bras souterrain de la Lomme.

Les galeries souterraines creusées par les eaux de la Lomme au cours de la période quaternaire et les aiguigéois faisant communiquer ces galeries entre elles forment un ensemble qui constitue la grotte de Rochefort (Fig. C et D).

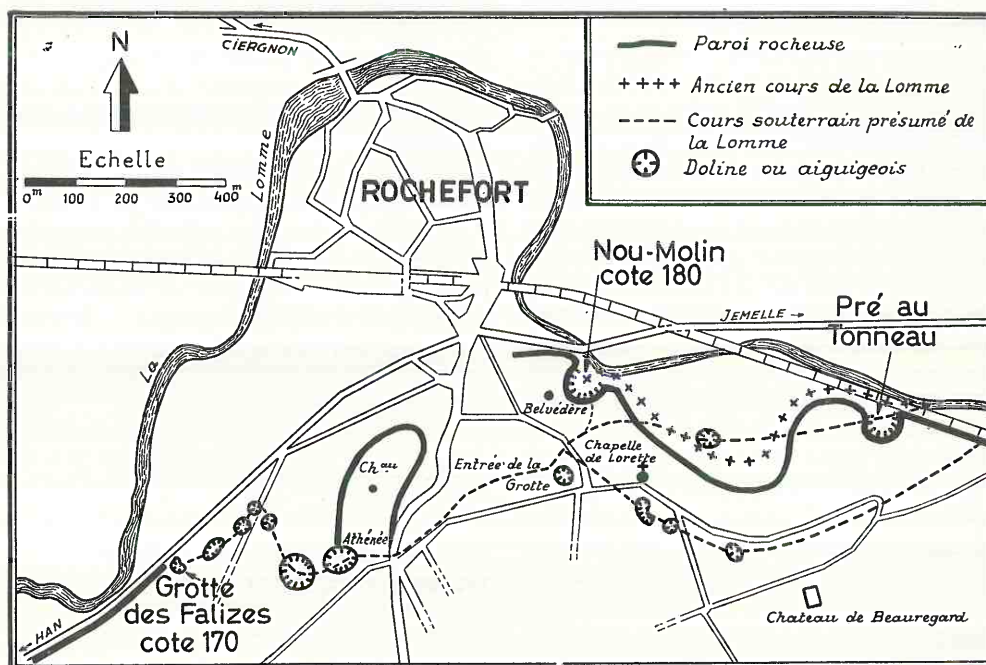
Celle-ci est donc un témoin provisoirement épargné par l'érosion, un « dernier carré » du grand massif calcaire évidé par l'action tant chimique que mécanique des eaux de la Lomme quaternaire qui sans doute remplissait primitivement toute la vallée actuelle.

En surface, la Lomme ne longeant plus la falaise, en a aujourd'hui abandonné l'attaque ; mais le cours d'eau souterrain continue à ronger la roche, jour après jour, comme elle le fait depuis 500.000 ans.

La grotte de Rochefort étant accessible par l'aiguigéois du Parc Collignon (entrée de la grotte), par le Trou de Marie-Sac-Attrape



C. Coupe schématique de la Grotte de Rochefort (d'après E. Dupont).



D. Cours de la Lomme à Rochefort.

ou par celui du Parc de Beauregard — ancienne sortie de la grotte (1) — nous croyons qu'elle est seule en Belgique qui permette l'étude des aigueois nés au hasard des fissures de la roche calcaire.

* * *

LA GROTTE DE HAN-SUR-LESSE.

On considère généralement que la grotte de Han trouve son origine dans le recouplement souterrain du grand méandre que décrit la Lesse immédiatement à l'est de Han-sur-Lesse, entre le Gouffre de Belvaux et le Trou de Han (sortie de la grotte).

Mais, si cette hypothèse en elle-même est exacte, le phénomène est néanmoins beaucoup plus complexe qu'un simple recouplement de méandre ; il comprend toutes les dérivations de la Lesse qui se sont produites à travers le massif calcaire du Bois de Boine depuis le milieu du Pléistocène (c'est-à-dire depuis environ 500.000 ans) jusqu'à celle — si spectaculaire aujourd'hui — du Gouffre de Belvaux, ainsi que de plus récentes qui commencent à s'y former.

L'ensemble des galeries souterraines et des salles creusées et ornées par les eaux de la Lesse et les eaux d'infiltration constitue ce joyau souterrain non encore entièrement reconnu : la grotte de Han.

Le massif du Bois de Boine est délimité au sud, à l'est et au nord par la vallée de la Lesse ; à l'ouest il l'est approximativement par la route de Belvaux à Han. Il a la forme générale d'un cône surbaissé qui culmine à 285 m, c'est-à-dire à plus ou moins 120 m au-dessus de la plaine alluviale de la rivière. Au sud, face à Belvaux, il se termine par une falaise haute de 60 m affouillée par les eaux de la Lesse.

Dans la falaise de Belvaux, (Fig. E), les bancs de calcaire s'inclinent vers le sud alors qu'aux environs de la sortie de la grotte leur pente est en direction nord.

Le massif du Bois de Boine fait donc partie du noyau calcaire de l'anticlinal de Wavreille dont l'axe passe entre le Gouffre de Belvaux et le Trou d'Enfaule ; on peut en admirer une belle coupe quelque peu à l'ouest, dans la cluse du Ry d'Ave (Fig. F) que suit la route de Rochefort à Wellin. Au sud, il est bordé par les schistes frasniens du syn-

clinal de Belvaux ; au nord, par les mêmes schistes du synclinal de Han.

On distingue la terrasse supérieure de la Lesse — cailloux roulés — de part et d'autre de la rivière, au sud de Belvaux au niveau 236-230 m. Au nord de Belvaux, on en observe près du seuil de la dépression que suit la route Belvaux-Han à l'altitude de 230 m. Entre Barvaux et ce seuil, deux buttes témoins — les Bottons (les boutons) — culminent à 230 m. A ce même niveau s'ouvrent, en bordure du massif du Bois de Boine, deux aigueois de plateau : le Trou Picot, (vol. XII, p. 152), au-dessus de la falaise de Belvaux ; le Trou Sinsin, (vol. XII, p. 152), à 800 m au N.-W. Toujours à ce niveau de 230 m s'ouvre, non loin du terminus de l'autorail, un troisième trou, le Trou Madame, qui présente plutôt l'aspect d'une doline d'effondrement que d'un aigueois.

Il semble que la terrasse supérieure qui était au niveau de 230 m à Belvaux devait être — d'après son profil général — de 220 m à Han. Mais s'il n'est pas toujours facile de la reconnaître par suite de sa détérioration au cours des millénaires, par contre la terrasse moyenne s'identifie sans peine grâce aux champs de galets qui s'étendent tout autour du massif du Bois de Boine. Ces champs de galets sont situés en moyenne à une vingtaine de mètres de la plaine alluviale :

- dans la dépression schisteuse de Belvaux, de part et d'autre de la rivière ;

- ensuite dans le méandre abandonné de la Lesse, autour de la butte du Chession (Fig. G), face au Gouffre de Belvaux (rive droite) ;

- plus loin, sur le lobe convexe du grand méandre abandonné — la Chavée — à l'est de Han (rive gauche) ;

- sur le lobe convexe du méandre dessiné vers le sud, face à la sortie de la grotte (rive droite) ;

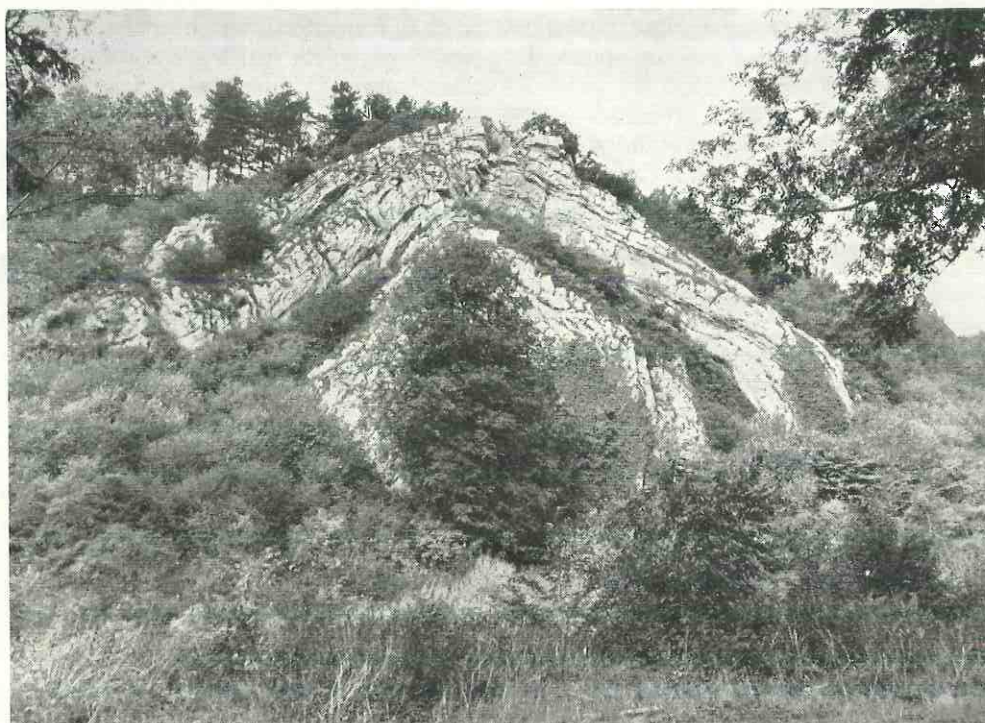
- enfin, à l'ouest de Han-sur-Lesse, au nord du mamelon 195 (rive gauche). A Belvaux, cette terrasse est au niveau de 195-190 m, à Han, à celui de 180.

(1) La remontée par l'aigueois de Beauregard étant très pénible (250 marches), on a aménagé depuis quelques années une galerie artificielle partant de la Salle du Sabbat pour déboucher en flanc de coteau.



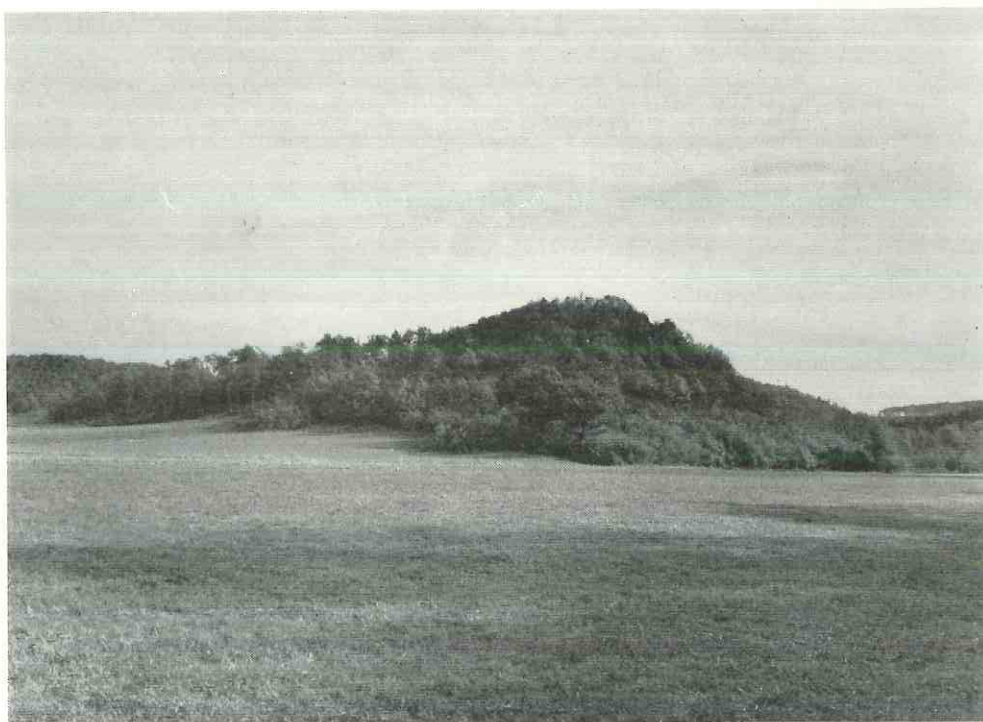
E. Falaise de Belvaux, vue sur le chemin de Bure.

(Photo M. E. Mariën).



F. Anticlinal du Ry d'Ave.

(Photo M. E. Mariën).



G. Le Chession.

(Photo M. E. Mariën).

La basse terrasse ou plaine alluviale actuelle se trouve à Belvaux au niveau de 170 m et à Han à celui de 160.

L'existence de ces trois terrasses nous permet de suivre dans ses grandes lignes l'évolution de la Lesse autour du massif du Bois de Boine durant les 500 derniers millénaires.

* * *

A l'origine, il n'y avait ni vallée de la Lesse, ni massif du Bois de Boine, ni grotte. Seul existait le bourrelet calcaire, noyau de l'anticlinal de Wavreille, de direction est-ouest, bordé au nord et au sud de schistes frasniens, respectivement ceux du synclinal de Han et ceux du synclinal de Belvaux.

D'après ce que nous savons de sa *terrasse supérieure*, la Lesse coulait dans une vallée, effacée par l'érosion, dont la plaine alluviale était, nous l'avons vu, au niveau de 230 m à Belvaux et d'environ 220 m à Han.

Aussitôt passé l'actuel village de Belvaux, la Lesse se divisait en deux bras : le bras occidental suivait sensiblement le tracé de la

route Belvaux-Han; on en peut observer un petit tronçon de vallée sous la forme d'une cluse morte, simple échancrure dans la colline Turmont-Bois de Boine. D'autre part, les replats des deux buttes des Bottons situés à l'altitude de 230 m semblent bien être des vestiges de la plaine alluviale de ce bras de la Lesse qui y a déposé des cailloux roulés et dont les eaux ont creusé l'aiguigeois Sinsin.

Le bras oriental, bien que marqué des divagations importantes et multiples qui se sont succédé au cours des siècles, suivait cependant à peu près le tracé actuel de la rivière à quelque soixante mètres au-dessus de son niveau d'aujourd'hui. Il contournait la présente butte du Chession et les deux méandres qu'il décrivait à l'est de Han, l'un vers le nord, l'autre vers le sud, étaient tous deux beaucoup moins accentués que ne l'indique la topographie d'à présent. Une partie de ses eaux allait se perdre dans le Trou Picot.

Celui-ci s'accompagne de tous les caractères d'un aiguigeois né de l'élargissement — tant par action chimique (corrosion) que

mécanique (érosion) des eaux courantes — d'une diacalse des bancs calcaires du flanc sud de l'anticlinal de Wavreille.

D'après les renseignements fournis par l'équipe spéléologique de Louvain, le Trou Picot donne accès à une galerie dans laquelle on a pu observer la présence de cailloux roulés d'origine ardennaise ; en raison de quoi elle a été dénommée par les pionniers *Grotte de la rivière morte*.

Ces observations ont leur importance et viennent confirmer notre thèse d'après quoi le Trou Picot serait bien un aiguigeois datant du stade de la terrasse supérieure et non, comme on l'a prétendu quelquefois, un effondrement subordonné au creusement des galeries inférieures de la grotte (passage de la Lesse souterraine).

Les galeries qui partent des trous Sinsin et Picot devaient déboucher dans la branche orientale de la Lesse, très probablement au contact des schistes qui dominent le Trou de Han. Elles font partie du réseau souterrain de la terrasse supérieure auquel appartient la plate-forme du Trône de Pluton, au niveau approximatif de 218 m, dans la Salle du Dôme. Ce réseau, en grande partie inconnu, constitue l'étage supérieur de la Grotte de Han.

Au stade de la *terrasse moyenne*, on ne trouve plus trace du bras occidental de la rivière ; seul subsiste le bras oriental. Si nous l'étudions par comparaison avec la situation qu'elle occupait au niveau de la terrasse supérieure, nous constatons que la Lesse a approfondi sa vallée d'environ 40 m, qu'elle a entaillé la falaise de Belvaux (percée épigénétique) à 750 m au N.-E. du pont de Belvaux, accentué son méandre autour du Chession et développé, l'un vers le nord, l'autre vers le sud, ses deux méandres tracés au nord du massif du Bois de Boine. Mais tandis que la terrasse moyenne est représentée par d'importants dépôts de cailloux roulés encerclant le massif du Bois de Boine, rares sont les trous et aiguigeois de versant vestiges de cette époque. Dans la vallée, en amont de Belvaux, on connaît le Trou St-Nicolas ; dans la vallée du Ry des Boyes, le Trou des Nutons ; mais dans le massif du Bois de Boine même, on ne peut signaler que le Trou des Pertes Follettes situé à une vingtaine de mètres au-dessus de la plaine alluviale (entre le Gouffre de Belvaux et le Trou d'Enfaule). Cependant, compte tenu

de la durée de la période d'alluvionnement que représente la terrasse moyenne, il est plus que probable que d'autres galeries existent dont l'entrée disparaît actuellement sous les éboulis.

Revenons au Trou des Pertes Follettes : il n'a été exploré que sur une distance de quelque quarante mètres. Le réseau souterrain appartenant au niveau de la terrasse moyenne, et duquel dépend la plate-forme de la Salle du Dôme, à l'altitude de 180 m, est donc encore très imparfaitement connu. Comme celui de la terrasse supérieure, il a dû aboutir dans la falaise au-dessus du Trou de Han.

Dominant le niveau de la plaine alluviale de 5 à 6 m s'ouvre, sur le flanc est du massif du Bois de Boine, le Trou du Salpêtre (entrée de la grotte). Celui-ci appartient-il à la terrasse moyenne — dont le niveau se situait une dizaine de mètres plus haut (1) — ou faut-il le rattacher à une terrasse intermédiaire ?.. Il donne accès à la galerie des Aventuriers qui débouchait aux environs du Trou de Han mais très probablement 5 ou 6 m plus haut. Cette galerie reliant le Trou du Salpêtre au Trou de Han constitue le plus ancien recoupement souterrain du grand méandre de la Lesse à Han. La rivière ne l'emprunte plus et s'il arrive qu'elle soit inondée, c'est par l'intérieur que les eaux l'envahissent et non par le Trou du Salpêtre ouvert en surface.

Depuis le stade de la terrasse moyenne jusqu'à celui de la *basse terrasse* ou *plaine alluviale* dont les dépôts les plus anciens datent de la fin du Glaciaire Würm (20.000 — 30.000 ans ?) — et que nous étudierons ici, la Lesse a approfondi sa vallée d'une vingtaine de mètres encore, recoupé son méandre du Chession et développé, l'un vers le nord, l'autre vers le sud, les deux méandres qu'elle décrit au nord du massif du Bois de Boine. Sur le versant est de celui-ci se rencontrent le Trou d'Enfaule et le Gouffre de Belvaux ; au pied de la falaise de Belvaux, le Trou des Crevés et plusieurs autres aiguigeois.

Le Trou d'Enfaule (vol. XII p. 150) est situé à quelque 80 m en amont du Trou du Salpêtre ; il est constitué de plusieurs

(1) Autre exemple d'un pareil décalage : l'orifice inférieur du Gouffre de Belvaux est de 7 à 8 m en contrebas de la plaine alluviale contemporaine.

diaclasses élargies et donne accès à une galerie orientée E.-W. qui établit un deuxième recoupement du grand méandre de la Lesse, au sud de celui partant du Trou du Salpêtre. La différence de niveau entre le Trou d'Enfaule et le Trou de Han est de 10 m. En temps de crue, les eaux de la rivière empruntent encore la galerie rappelée plus haut. C'est du temps que celle-ci était déjà formée mais que la rivière entraînait encore dans le massif par le Trou du Salpêtre que les eaux, en quête d'un cheminement plus direct à un niveau inférieur à celui de la galerie des Aventuriers, s'ouvrirent le passage reliant les deux réseaux. Aujourd'hui, c'est par cette voie — galerie en forte pente — que les touristes introduits par le Trou du Salpêtre entreprennent la visite de la grotte.

L'aiguigeois le plus spectaculaire de la région, comme aussi le plus universellement connu, est le Gouffre de Belvaux, (vol. XII, p. 149) où la Lesse disparaît dans le massif du Bois de Boine pour ne revenir en surface qu'au Trou de Han — sortie de la grotte — après un voyage souterrain en grande partie inconnu. C'est un portique monumental ouvert dans les calcaires stratifiés inclinés à 50° au sud, formé par les détachements successifs de bancs calcaires sapés par la base. Un pilier massif, provisoirement épargné, soutient la voûte qui forme un magnifique abri sous roche (1).

La perte du Gouffre est constituée de trois bouches d'engloutissement ouvertes à des niveaux divers et qui, en temps de crue, entrent en jeu successivement. En période normale la Lesse entière se perd dans le méat inférieur béant à 7 ou 8 m en contrebas de la plaine alluviale (comme nous le rappelions en note plus haut). Des trois bouches, deux sont donc quasi désaffectées au même titre que celles du Trou d'Enfaule et du Trou du Salpêtre. Elles donnent accès à des galeries situées au-dessus de celle qu'emprunte la rivière.

Le Gouffre de Belvaux a été creusé par la Lesse à partir de sa plaine alluviale en entaillant celle-ci par érosion régressive jusqu'en amont des rapides (vol. XII, p. 150).

Ces rapides si pittoresques, courant entre les bancs redressés du calcaire, doivent en conséquence être intégrés dans l'ensemble des phénomènes du Gouffre de Belvaux ; si bien que la différence de niveau entre

l'orifice d'engouffrement et la résurgence au Trou de Han n'est pas de 1 m comme on le dit généralement, mais de 10 m puisqu'on y ajoute la hauteur des rapides. Et nous en arrivons à conclure que c'est cette différence de niveau (10 m) qui fut la cause déterminante du recoupement souterrain du grand méandre de la Lesse à Han du fait que la distance en ligne droite entre ces deux points n'est que de 1 km alors que nous en comptons 4 pour le parcours de la chavée.

Les galeries amorcées aux trous du Salpêtre et d'Enfaule constituent déjà deux recoupements successifs du méandre ; mais on ne peut leur assigner un rôle dans la formation du recoupement partant du Gouffre de Belvaux. Celui-ci est indépendant des deux autres — exceptions faites de leur rencontre dans la partie centrale de la grotte (Salle d'Armes et Salle du Dôme) et de leur sortie commune au Trou de Han sans doute déjà façonné antérieurement par d'autres dérivations souterraines de la rivière (Fig. H).

Au niveau de la plaine alluviale, d'autres aiguigeois sont également à citer, surtout à la base de la falaise de Belvaux ; parmi eux, le Trou des Crevés.

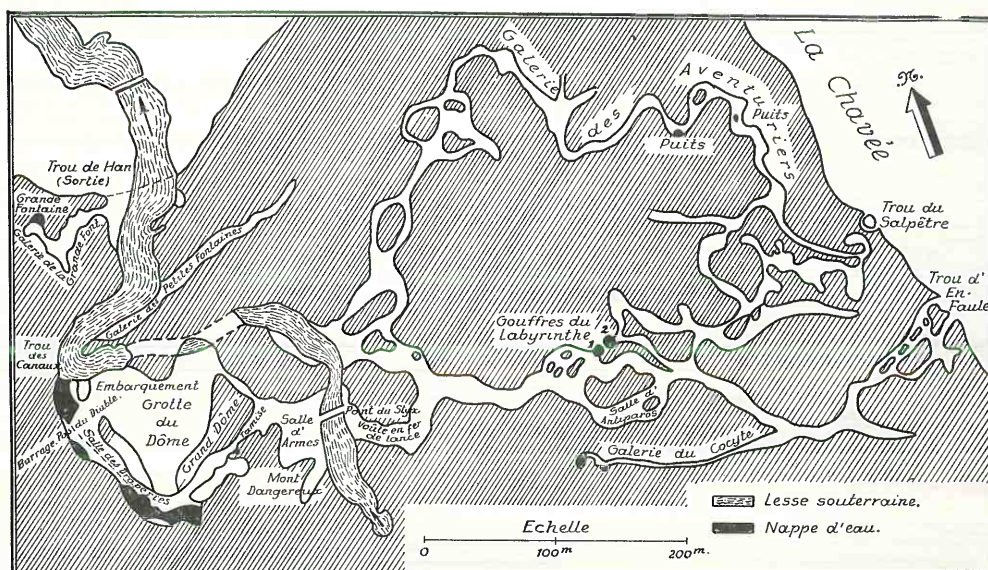
* * *

COURS SOUTERRAIN DE LA LESSE.

Du Gouffre de Belvaux au Trou de Han (sortie de la grotte) la distance à vol d'oiseau est de 1.050 m. Depuis sa réapparition à la Salle d'Armes on peut suivre la rivière souterraine ; mais en amont de la Salle d'Armes, sur une distance à vol d'oiseau de 800 m, son cheminement est encore inconnu : un siphon du côté du gouffre, un autre à l'entrée de la Salle d'Armes en défendent l'exploration.

Sur ce parcours inexploré, on en est donc réduit aux seules hypothèses : Ed. Dupont (1893) admet l'existence de deux bras, l'un débouchant dans la Salle d'Armes,

(1) Une structure identique s'observe à la grotte d'Éprave (abri sous roche qui donne accès à l'entrée de la grotte) ainsi qu'à la si pittoresque résurgence de la Lomme à la base du rocher d'Éprave ; elle se retrouve encore, sans pilier cette fois, à la galerie de la Grande Fontaine à Han et au Trou du Nou-Molin à Rochefort.



H. Plan de la Grotte de Han (d'après E. Van den Broeck, E. A. Martel et E. Rahir).

l'autre dans la Salle des Draperies. E. Van den Broeck et E. A. Martel prétendent qu'il n'y a qu'un seul bras souterrain aboutissant dans la Salle d'Armes, l'eau de la Salle des Draperies n'étant que le trop-plein stagnant des eaux de la Salle d'Armes. Enfin M. Coûteaux et J. de Voghel (1959) admettent deux bras ; mais l'un d'eux n'entrerait en action qu'en temps de crue.

✱

✱ ✱

CONCLUSIONS.

Nous appuyant sur l'ensemble des observations faites dans le massif du Bois de Boine, nous pouvons nous représenter la genèse de la Grotte de Han de la façon suivante.

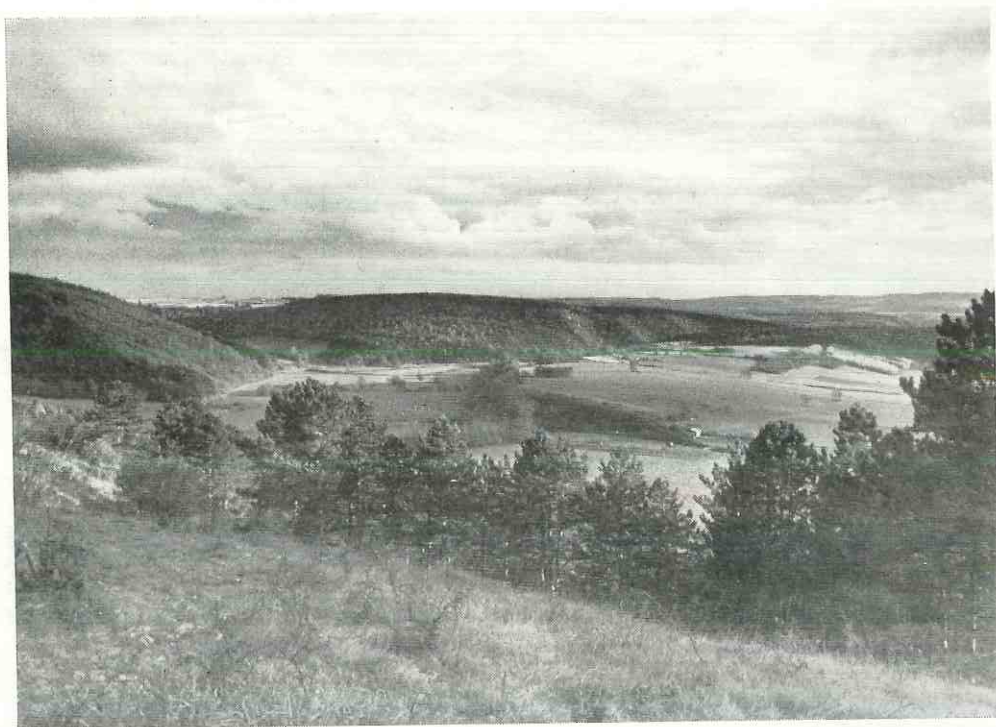
Depuis le stade de la terrasse supérieure, la Lesse a subi des pertes dans le massif calcaire du Bois de Boine comme en témoignent les aiguigeois du Trou Picot, du Trou Sinsin, des Pertes Follettes, du Trou du Salpêtre, du Trou d'Enfaule, du Gouffre de Belvaux, du Trou des Crevés. Sollicitées par une différence de niveau d'une dizaine de mètres, ces eaux perdues cherchaient à recouper le grand méandre que décrivait la rivière autour du massif du Bois de Boine. Elles revenaient au jour au contact des schistes en des sources vauclusiennes aux

environs du Trou de Han à des altitudes de plus en plus basses au fur et à mesure de l'approfondissement de la vallée. Le grand cirque rocheux (Fig. I) au fond duquel s'ouvre de Trou de Han (Fig. J) semble bien être le résultat de ce travail millénaire. En même temps que les dérivations souterraines de la Lesse gagnaient en nombre et en importance, la rivière de surface voyait diminuer son débit et nous assistons actuellement au dernier stade de cette évolution, celui où la Lesse n'emprunte plus que très exceptionnellement le lit de la chavée.

Dans l'avenir, les aiguigeois situés à la base de la falaise de Belvaux, graduellement élargis, absorberont une partie de plus en plus importante des eaux de la rivière jusqu'au jour où celles-ci y disparaîtront entièrement, laissant à sec la vallée jusqu'au Gouffre de Belvaux qui, lui, sera désaffecté comme le sont déjà plus en aval le Trou du Salpêtre et le Trou d'Enfaule.

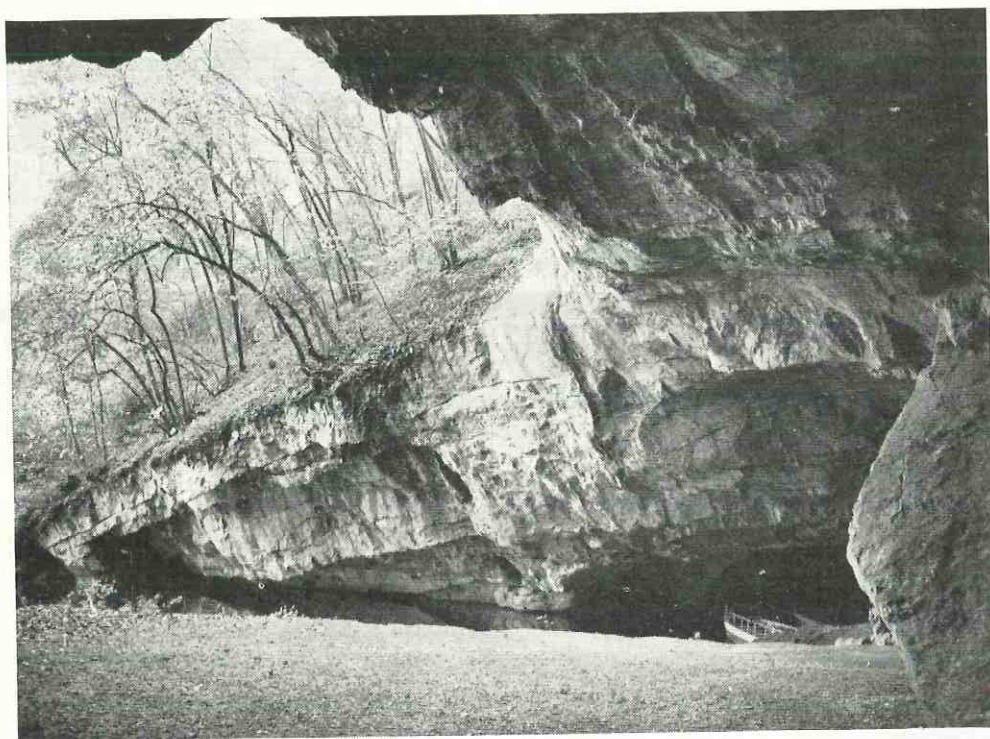
À Belvaux s'arrête la série des fuites de la Lesse pour la raison qu'immédiatement en amont de la falaise, les schistes frasnien succédant aux formations calcaires, s'interrompent aussi les phénomènes karstiques.

Quant à la disposition intérieure de la grotte, il semble bien que les trois réseaux souterrains superposés, comme dans la grotte de Rochefort, doivent communiquer entre eux et que la Salle du Dôme ne soit



I. La Chavée vue de Serin. - Grand cirque rocheux.

(Photo M. E. Mariën).



J. Trou de Han.

(Photo M. E. Mariën).

autre chose qu'un raccordement de ces trois réseaux (1).

La situation du massif du Bois de Boine, dans le cœur d'un anticlinal, favorise la formation de cavités par suite de l'inclinaison des bancs de calcaire qui — soit que l'eau courante les sape à la base, soit à cause de l'action chimique — ont tendance à se détacher et à tomber dans une de ces cavités préexistantes comme on peut l'observer notamment au Gouffre de Belvaux et à la Salle du Dôme dont la direction générale correspond à celle des strates.

L'ensemble des galeries souterraines du massif du Bois de Boine partant des différents aiguilleux des versants de ce massif forme donc ce que nous appelons « Grotte de Han ». Les galeries reconnues jusqu'à ce jour comportent environ 5 km dont 1.500 m seulement sont visités par les touristes. Si l'on examine la carte dressée en 1893 par Ed. Dupont et relevant la partie des galeries alors connues — et que nous n'avons pu pratiquement enrichir depuis — on reste confondu de ce que doit encore recéler la partie sud du massif (c'est-à-dire environ les deux tiers) et on comprend la curiosité des audacieux spéléologues qui par le Trou Sinsin, le Trou Picot, les Pertes Follettes et le Trou des Crevés, le Gouffre de Belvaux ou la Salle d'Armes s'obstinent à la recherche de nouvelles galeries et salles dont l'existence ne peut être mise en doute.

Il ressort nettement de cette étude qu'une visite raisonnée de la Grotte de Han doit se faire tout autant par l'extérieur que par l'intérieur.

Comment peut-on envisager l'évolution de la grotte elle-même ?

Si pour une raison quelconque — abaissement du niveau des mers, relèvement de l'Ardenne (mouvement que l'on enregistre effectivement depuis la période oligocène) ou changement climatique — la Lesse se mettait à approfondir sa vallée, la plaine alluviale actuelle deviendrait une terrasse de plus et les différents points d'absorption (Trou d'Enfaule, Gouffre de Belvaux, Trou des Crevés) constitueraient, avec les galeries qui leur font suite, des aiguilleux de versant désaffectés ; tandis que de nouveaux points d'absorption ou pertes se formeraient à un niveau plus bas.

Mais si la Lesse se maintenait au niveau actuel durant une période suffisamment

prolongée, on pourrait prévoir que l'une ou l'autre galerie empruntée par la rivière serait, au cours des siècles, érodée de telle sorte que son plafond rongé, troué de lucarnes s'élargissant jusqu'à se confondre, ne subsisterait plus que sous la forme d'arcades surplombant la rivière et qui, à leur tour, s'effondreraient.

A ce moment la Lesse coulerait à travers le massif du Bois de Boine, à ciel ouvert, dans une gorge profonde d'une centaine de mètres. Ce serait la fin épique de la célèbre Grotte de Han.

* * *

Les observations consignées dans cette étude nous ont permis d'essayer d'établir l'histoire de la Grotte de Han, sans ignorer toutefois que, comme toute histoire, elle ne peut donner qu'une image très incomplète de la réalité.

Nous aurons cependant pu constater que si, à l'échelle d'une vie humaine, l'écorce terrestre paraît stable, à l'échelle des temps géologiques — et nous n'avons considéré que 500.000 ans des quelque 2 milliards d'années que cette histoire comporte — elle est en pleine évolution.

C'est la grande leçon que le géologue éreinté mais heureux rapporte le soir dans sa musette.

BIBLIOGRAPHIE.

1822. KICKX et QUETELET, Relation d'un voyage fait à la grotte de Han au mois d'août 1822. (*Nouv. Mémoires de l'Académie de Belgique*, t. II, 1822).
1829. J. ALLEWEIRELDT, Description pittoresque de la grotte de Han-sur-Lesse. Bruxelles, 1829.
1841. A. WAUTERS, Guide pittoresque du voyageur à la grotte de Han-sur-Lesse. Bruxelles, 1841.
1846. A. VASSE, Voyage à Rochefort et à la grotte de Han par le cours de la Lesse. Bruxelles, 1846.
1867. A. POCHET, Guide-album du voyageur à la grotte de Han-sur-Lesse. Bruxelles, 1867.
1890. J. WILLEMS, Compte rendu de la Session extraordinaire de la Soc. belge de Géologie

(1) A remarquer que la Salle du Dôme et la Salle du Sabbat des grottes de Rochefort offrent de grandes ressemblances.

- du 4 au 9 août 1893. *B. S. B. G.*, t. VII, 1893, Mém., p. 313.
1891. *La Nature*, n° 933 et 937.
1893. J. WILLEMS, Étude de la circulation de l'eau dans le calcaire. *B. S. B. G. P. H.*, t. VII, p. 298-377, 1893.
1893. E. DUPONT, Les phénomènes généraux des cavernes en terrains calcaireux et la circulation souterraine des eaux de la région de Han-Rochefort. *B. S. B. G.*, t. VII, 1893.
1894. E. A. MARTEL, Comptes rendus de l'Académie des Sciences de Paris, n° 12, mars 1894.
1896. E. A. MARTEL, Comptes rendus de l'Académie des Sciences de Paris, n° 13 janvier et 20 avril 1896.
1897. A. E. MARTEL, Comptes rendus de l'Académie des Sciences de Paris, n° 24 mai et 14 juin 1897.
1898. E. A. MARTEL, Nouvelles observations dans les grottes et la rivière souterraine de Han-sur-Lesse (Belgique). *C. R. Acad. Sciences*, Paris, t. CXXVII, p. 641, 1898.
1898. E. A. MARTEL, *Les Abîmes*.
1898. E. VAN DEN BROECK et E. A. MARTEL, Nouvelles recherches et constatations à Han-sur-Lesse. *B. S. B. G. P. H.*, t. XII, p. 157-176, 1898.
1901. E. RAHIR, La Lesse et le pays des grottes. J. Lebègue et Cie, Bruxelles, 1901.
1901. E. RAHIR et J. DU FIEF, De l'action chimique des eaux courantes dans les cavernes ou dans les grands canaux souterrains. *B. S. B. G. P. H.*, t. XV, p. 11, 1901.
1905. E. A. MARTEL, Comptes rendus de l'Académie des Sciences de Paris, n° 27 février 1905.
1910. E. VAN DEN BROECK, E. A. MARTEL et Ed. RAHIR, Les Cavernes et les Rivières souterraines de la Belgique. A. Berqueman, Bruxelles, 1910.
1916. J. B. L. HOL, Beiträge zur Hydrographie der Ardennen (Jahresbericht des Franfurter Vereins für Geographie und Statistik, 79 und 80, Jahrgang 1914-1916).
1922. Ét. ASSELBERGHS, Les grottes de Han et de Rochefort. Excursion B G. Livret-guide XIII^e Session Congr. Géol. Intern. Belgique, 1922, Liège, 1922.
1939. F. KAISIN et E. DE PIERPONT, Hydrogéologie des calcaires de la Belgique. (Collection de monographies de Sciences Naturelles publiée par la Soc. Scientifique de Bruxelles, n° 4, 1939).
1954. F. GULLENTOPS, Contributions à la chronologie du Pléistocène et des formes du relief de la Belgique. *M. I. G. V. L.*, t. XVIII, 1954.
1954. B. VAN DE POEL, Géologie et Géomorphologie de la région de Han-sur-Lesse — Rochefort. *Parcs Nationaux*, t. IX, fasc. 2 et 3, 1954.
1954. M. COÛTEAUX, Note sur le Massif Givétien situé entre Han et Belvaux. *B. I. F. S. B.*, 1954.
1955. M. COÛTEAUX, Les terrasses spéléologiques de Belvaux et de Han s/Lesse. *Les Naturalistes Belges*, t. XXXVI, n° 8, 9, 1955.
1957. B. VAN DE POEL, Géologie et Géomorphologie de la Région du Parc National de Lesse et Lomme, *Ardenne et Gaume*. Monographie n° 1, 1957.
1959. M. COÛTEAUX et J. DE VOGHEL, Le trajet souterrain inconnu de La Lesse entre Belvaux et Han. *Les Naturalistes Belges*, t. XL, n° 6, 1959.

Qui nous dit que quelque chose dans la nature ne sert à rien. Parce que cela ne sert pas à l'homme ? Mais tout fait partie de ces grands équilibres naturels qui seuls permettent à la vie de durer et aux espèces, comme à l'homme, de se survivre à elles-mêmes.

J. GUILLOTEAU.

LA BATAILLE DE GIMNÉE

par M. JAMAGNE

A la veille de l'abdication de Charles-Quint (1555) la bataille de Gimnée ne fut qu'un épisode parmi d'autres qui ensanglantèrent notre territoire au temps où la France, dangereusement cernée de trois côtés par l'empire, poursuivait sous le règne de Henri II la lutte entreprise par François I^{er}, son père, aux fins de tenir en échec la maison d'Autriche.

Elle a été décrite par le colonel Henquin dans un très intéressant ouvrage intitulé *Histoire de Gimnée*. Le nom de Rabutin revient plusieurs fois au cours de cette étude. Inconnu de nos jours, quel était donc cet homme dont l'auteur rappelle le souvenir ?

L'HOMME ET SON ŒUVRE.

On ne connaît que peu de chose de sa vie, à part ce qu'il veut bien nous en confier lui-même dans ses relations historiques. L'édition la plus récente de celles-ci date de 1932 sous le titre « *Commentaires des Guerres de la Gaule Belgique* (1555-1559) par François de Rabutin, publié par la Société de l'Histoire de France par Ch. Gailly de Taurines ».

Il était modeste homme d'armes de la compagnie du duc de Nevers pour lequel il professait une admiration enthousiaste. Ses notes, souvent prises au jour le jour, pleines de bonne foi et de souvenirs frais, confèrent à sa version une réelle garantie d'exactitude. Sans doute mania-t-il la plume moins souvent que l'épée. Brave à la guerre, il en déplorait les misères, en acceptait les risques. C'est pour plaire au duc de Nevers qu'il livra au public ses notes de combattant.

Son manuscrit ne nous est pas parvenu. Il fit reviser son texte — peut-être eut-il tort — par des gens de lettres. Ses récits ont donc été retouchés. La relation de ses premières campagnes parut en 1555. Après le Traité de Cateau-Cambrésis (1559) un second volume fut publié rapportant les événements militaires des années 1555 à 1559. Enfin, en 1574, l'œuvre entière parut

en un seul volume avec épître dédicatoire au duc de Nevers :

« *Commentaires des Guerres de la Gaule Belgique entre Henry second du nom, très chrestien roy de France et Charles cinquième, empereur et Philippe son fils roy d'Espagne : dédiés au magnanime et victorieux prince de Nivernais et pair de France par François de Rabutin, gentilhomme de sa compagnie* ».

Aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, l'ouvrage trouva place dans diverses collections de mémoires. L'édition de 1932, la dernière en date, est conforme à celle de 1574 aux points de vue graphie et ponctuation ; de plus elle nous fournit une abondante documentation biographique et géographique sur les personnages et les lieux.

SON TEMPS.

Cette œuvre précieuse nous instruit des mœurs des gens de guerre, de la mentalité et des usages de l'époque ainsi que de l'histoire de l'armée française pendant la seconde moitié du XVI^{ème} siècle. Tous les hommes d'armes étaient gentilshommes ; leur équipement et celui de leur suite constituaient une petite fortune : « *Chaque homme d'armes était suivi par un archer à cheval, un coutillier (sic), un page et plusieurs serviteurs, si bien qu'une compagnie de cent lances comportait en réalité 500 hommes* ».

Nous commenterons ci-dessous quelques extraits des chroniques de François de Rabutin se rapportant à la bataille de Gimnée et à ses rétroactes.

Mais rappelons au préalable la cause prochaine de la bataille.

Le XVI^{ème} siècle vit les grandes sentinelles féodales succomber l'une après l'autre sous les progrès des armements. Tours, forteresses, donjons avaient fait leur temps. Les deux rives de la Meuse ensanglantées et pillées, la trouée de l'Oise forcée, Mariembourg et Fagnolle tombées aux mains de l'ennemi décidèrent l'empereur Charles-Quint,

violemment inquiété, à mettre un terme aux agressions françaises.

Le printemps 1555 vit s'élever sur le promontoire dominant Givet, la lourde enceinte de Charlemont. L'emplacement de la forteresse avait été magnifiquement choisi, le haut du plateau de Foische ayant vue sur la Famenne et le val de Fagnolle.

Charles de Berlaymont, seigneur de Hierges, investi du pouvoir sur la citadelle naissante y avait fourni 1.400 chênes de son domaine. L'Ardenne entière coopéra au travail des constructeurs. De solides remparts de rocs et de bois s'allongèrent, les « *gordynes et les bolwerks* » (courtines et boulevards en langage du temps) se dessinèrent rapidement. Pour protéger les travailleurs, on forma, placée sous les ordres de Martin Van Rossem, maréchal de Gueldre, ex-allié de François I^{er} mais passé au service de l'empereur, une troupe de sécurité. Le nombre d'hommes, fantassins et cavaliers, surveillant les alentours nous est donné par Rabutin d'après les rapports des espions. Les soldes trop maigres, la nourriture trop pauvre, toujours insuffisante, suscitérent bientôt parmi les ouvriers et les soldats la mutinerie et la désertion. Pour parer à ses besoins toute cette soldatesque affamée et pillarde se retourna sur les misérables populations. Les ravages de la peste et les querelles intestines entre militaires complétèrent ce triste tableau. Martin Van Rossem mourut, victime de l'épidémie. Charles de Berlaymont lui succéda et essaya péniblement de rétablir l'ordre. C'est ce moment que les Français saisirent pour attaquer les troupes impériales et mettre une entrave à la construction du fort de Charlemont.

Printemps 1555.

Mariembourg est aux mains des Français. Les incursions françaises ayant pour objectifs le ravitaillement de la ville et la ruine des forteresses environnantes se font de plus en plus nombreuses.

« ... ainsi fut la ville forte de Mariebourg en 24 heures à la barbe des ennemis remplie d'un gros nombre de vivres et munitions étant déjà garnie de 9 compagnies de gens de pied, hommes d'armes et chevaux légers ».

Les provisions continuent d'affluer malgré les efforts de Charles-Quint. Tous les forts voisins, lieux de retranchement des Espagnols, sont détruits ou incendiés hormis Sautour

qui, avertie du manque de grosse artillerie capable de la réduire à merci, ne se rend pas.

Juin 1555.

Rabutin nous documente sur les effectifs de l'armée de Van Rossem préposée à la défense du fort de Charlemont en construction :

« ... quant à descrire le nombre qu'ils pouvoient être, il m'est fort difficile sinon par le commun rapport de ceux qui y alloient pour les recognoistre ou des espions qui les disoient passer le nombre de 20.000 hommes de pied, de Bas Allemans, Clévois, Gueldrois, Walons et Liégeois et quelques vieilles enseignes espagnoles et de 5 à 6.000 chevaux, la plupart reîtres ou pistolliers avec gendarmes clévois, Flamans et Bourguignons de la Franche Comté ».

Les Allemands ne figuraient que pour un faible contingent dans l'armée de Charles-Quint ; par contre, l'armée de Henri II avec les lansquenets et les reîtres en comptait davantage (1).

Début de juillet 1555.

Rabutin écrit :

« ... il faut que les Impériaux sachent que le roy n'estoit point un si compagnon et dépouvu de bons hommes comme quelqu'un d'eux s'avançoit de dire ... »

Et au sujet de l'empereur il ajoute :

« ... on aymoît mieux l'aller veoir qu'il nous visitât ».

Rabutin nous décrit les derniers préparatifs de l'expédition française : la réunion des forces de Champagne et de Picardie, les compagnies de gendarmes rassemblées et logées à Rethel, l'établissement du camp des Allemands à Montcornet (où se voient encore les ruines du château fort du XV^{ème} siècle) et les compagnies d'hommes de pied françaises réparties dans les villages environnants. Le groupement des forces devait se faire à Maubert-Fontaine (bourg des Ardenes françaises au S.-O. de Rocroi) où figurent encore quelques vestiges de fossés et de fortifications établis par François I^{er}.

13 juillet 1555.

« ... je ne sais si les ennemis de Givets estoient avertis de notre présence mais nous

(1) Rappelons ici le traité d'alliance qui liait les princes protestants allemands au royaume de France. (N.D.L.R.).

savons qu'il s'affaiblissoient journellement à cause de la peste et qu'ils avoient dû envoyer du secours où les François endommageoient le pays, puis aussi le mutinement entre Alle-mans et Espagnols... ».

Tout est prêt à Maubert-Fontaine le 13 juillet. Le duc de Nevers, chef et lieutenant général pour le roi de toute l'armée donne l'ordre du départ. Le chroniqueur fait défiler devant nous la troupe entière : hommes de cheval et de pied, les chariots chargés de boulets, de poudre et de munitions. Grossie encore de contingents supplémentaires, elle campe à Couvin.

14 juillet 1555 (veille de la bataille).

Rabutin fait l'éloge de sa compagnie :
« ... le tout bien armé, je crois que chacun se promettoit ce jour de faire autant d'exploits d'armes qu'Homère et Virgile en dient d'Achilles et Ulysses ».

Le ciel et la terre, pensent-ils, veulent les favoriser :

« ... estant ce jour beau et clair qu'on en avoit point veu de l'an et la terre ny trop molle ny trop seiche couverte toute verdure et diverses fleurs ».

15 juillet 1555.

L'armée est en marche. Des plaintes parviennent des hommes de l'avant-garde :

« ... forts travaillés et échauffés de l'ardeur du soleil qui s'estoit renforcé vers les 10 heures du matin, les rendant grandement altérés et pesans... »

Celle-ci, aux prises avec les Espagnols, demande du renfort et signale :

« ... 17 enseignes de gens de pied et 17 à 1800 chevaux ennemis qui estoient sortis du fort et s'estoient embusqués dans les bois au-dessus du petit village de Gemigny... »

Nevers, établi près de Fagnolle, dépêche du renfort. Un détachement, effectuant un mouvement stratégique, essaie de surprendre l'ennemi. Les Impériaux, chassés du bois, se retirent en bon ordre sur le haut du plateau et nous voici enfin au lieu tragique de la « Croix Bataille ».

« ... ce fut adonc que la mêlée recommença de plus belle, car nostre cavalerie toute d'un front commença à les charger de toute lucie et force et nos harquebusiers et les leurs se vindrent à joindre et approcher à la portée de l'harquebuse, mais tant furieusement de chacun costé que s'estoit esmerveillable d'en

ouyr le chamaillis et le tonnerre qui dura plus de cinq grosses heures ».

En fin de journée.

Les Français paraissent convaincus de leur victoire :

« ... quand ils virent arriver cette grande assemblée de gendarmerie ayant les visières baissées et les lances sur la cuisse prête à les enfoncer et les gens de pied venir au grand trot déjà assez proche, se retirèrent de bois en bois, de vallon en vallon toujours s'escarmouchans et d'entre soustenans firent tant qu'ils passèrent un petit ruisseau ».

« ... au soleil couchant, toute l'armée française monta en cette plaine dessus la montagne pour camper au même lieu où ce furieux combat s'estoit déroulé, à la vérité bien raze et découverte, n'ayans aucun vivres pour nous ny pour les chevaux ».

Mardi 16 juillet 1555.

« ... le lendemain, mardi 16, toute l'armée fut mise sur pied et rangée en bataille en la plaine de cette montagne ; marchèrent les 2 bataillons de gens de pied coste à coste environ 2 traicts d'arc tennans le chemin pour tirer au fort des ennemis et toute la cavalerie et gendarmerie prirent la descente le long du grand chemin ».

Voici encore deux extraits qui situent ce chemin emprunté par les Français à la poursuite des Impériaux et l'endroit où se passèrent les derniers engagements :

« ... mais la descente du vallon entre ces 2 montagnes est assez aisée, aussi y passe le grand chemin : par quoi fut trouvé meilleur de faire prendre ce chemin à la gendarmerie que suivre la plaine et le haut de la montagne... ».

« ... Entre ces 2 montagnes et Givets de ça il y a encore un autre cousteau sortant de la grande montagne qui commence sa montée à travers cette petite combe, au milieu de ce cousteau est un mont aigu qui depuis le pied va toujours s'éguisant en forme de pyramide de la hauteur d'environ 80 à 100 brasses, le haut duquel estoit farci d'harquebusiers. Derrière ce cousteau et ce mont toute leur cavalerie estoit hors de danger ; il nous faut encore traverser un petit ruisseau et à partir de là monter et nous présenter à toutes les batteries de leurs forts ».

Les Français descendent dans la combe, se jettent à l'eau « l'harquebuse au poing » et poursuivent l'ennemi.

«... un horrible tintamarre et retentissement tonnant notre harquebuserie et artillerie et la leur aussi tellement que toutes les montagnes estoient remplies et couvertes de feu de pouldres et fumées».

Dans la nuit du 16 au 17 juillet, les Français se retirèrent à Nismes. Le roi *«pour une chose de si petit profit»* avait bien recommandé à Nevers, encore établi près de Fagnolle, de ne rien entreprendre qu'à bon escient afin d'éviter *«la perte d'hommes vertueux»*.

* * *

A part Gemigny, l'auteur ne donne aucun nom de lieu, ruisseau ... Néanmoins, grâce à sa description du terrain on parvient à s'orienter, comprendre et suivre le déroulement des diverses phases de l'engagement.

A Gimmée, la *Croix Bataille* est un lieudit. La *«plaine dessus la montagne»*, comme s'exprime Rabutin, est un immense plateau se prolongeant vers Niverlée par des terres rocailleuses, incultes, piquées de boqueteaux et de broussailles. A gauche, il s'incline harmonieusement par de douces ondulations vers le lieudit *«les Minières»* (anciennes fonderies de plomb), les terres de Herbleu et l'orée du bois.

D'après le récit du chroniqueur, c'est là le chemin suivi par les troupes espagnoles en retraite vers Givet, cherchant abri dans les bois des Fonds Marie au soir de la journée du 15 juillet.

Devant nous quelques champs ; dans la direction de Vaucelle et de Givet, des bois épais assombrissent le paysage ; les silhouettes des arêtes forestières ferment les lointains horizons.

Perdus dans les masses boisées s'ébauchent les versants sauvages de la Jonquièrre (le marais) ; nous y retrouvons le ruisseau que, selon Rabutin, franchirent successivement Espagnols et Français.

Sur la crête, les arbres bien dessinés indiquent les hauteurs de Cense la Haye (ferme signalée par Ferraris 1772), actuellement en territoire français et où les Impériaux se retranchèrent tout combat cessant.

Plus proche, nous devinons le *grand chemin* (route actuelle de Vaucelle) dont la pente nous mène au ruisseau. C'est elle que suivirent les cavaliers français poursuivant l'ennemi à l'aube du 16 juillet.

A droite, Gimmée se cache dans un repli de terrain et, dans le fond, le petit ruisseau d'Alvaux passe, presque à sec, en l'étroite vallée empruntée par le renfort que Nevers dépêcha de Fagnolle.

* * *

Il est difficile d'imaginer dans le cadre actuel de paisible verdure ces deux journées de massacres et d'horreur ; et comment évoquer dans l'atmosphère aujourd'hui si sereine de l'étroite vallée du ru d'Alvaux le passage bruyant d'une troupe, le cliquetis des armes, le scintillement des cuirasses... et plus loin, à la *Croix Bataille*, les appels des blessés, le râle des mourants, l'odeur de poudre et de carnage... ?

De même que tant d'autres la bataille de Gimmée, souvenir d'un lointain tumultueux, nous confirme dans l'idée que les hommes et les événements passent et que la nature reprend ses droits et dépit des bouleversements les plus spectaculaires.

Comme tout se tient dans la nature, le moindre changement un peu durable de l'un des termes de l'équilibre, sol et végétation surtout, peut provoquer une suite de modifications aux conséquences absolument imprévisibles et presque toujours désastreuses. Tout se passe comme pour des vases communicants. Si vous brisez l'un d'eux, les autres se vident sauf si quelque chose vient à boucher les tubes de communications. Ce quelque chose, parfois, la nature l'apporte et les dégâts sont alors limités ; mais parfois, rien n'y pourvoit et c'est une espèce animale, végétale, humaine même, qui disparaît à tout jamais de la surface de notre globe.

J. GUILLOTEAU.

UN ÉPISODE DE L'HISTOIRE DE LA PALÉONTOLOGIE HUMAINE L'HOMME DE NÉANDERTHAL

par H. ANGELROTH

C'est à la date du 21 août 1963 que Henri Angelroth, Ingénieur agronome et forestier A.I.Gx. nous confiait l'excellent article de vulgarisation que nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs. Malheureusement depuis lors nous avons eu à déplorer le décès de l'auteur. La publication de son étude constitue donc non seulement un enrichissement apporté à notre revue mais encore et surtout un hommage amical et sincère consacré à la mémoire de notre collaborateur disparu.

R.M.

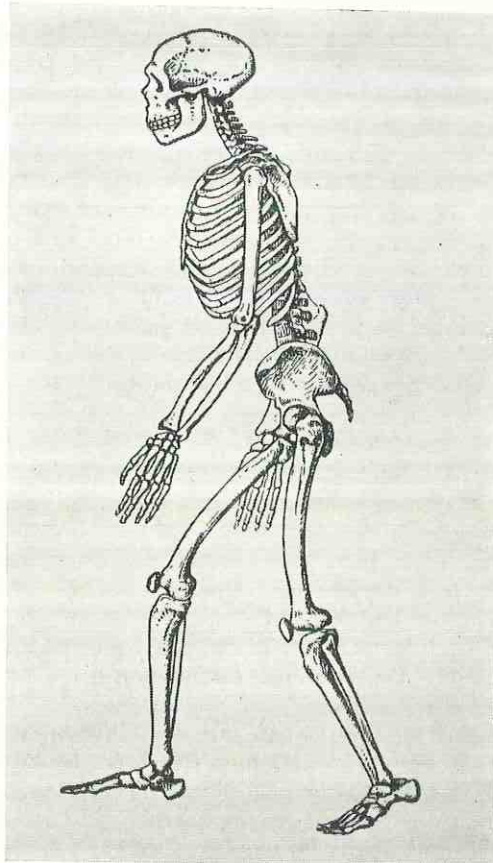
Lorsque les restes de l'homme de Néanderthal furent soumis à l'examen des paléontologues, la majorité d'entre eux refusa d'admettre qu'il s'agissait d'un squelette remontant à une haute antiquité, prétendant se trouver en face d'un individu moderne, sorte de crétin, affecté de tares osseuses.

Et pourquoi ce mauvais accueil ? Parce que cet être était porteur de caractères étranges, inconnus chez les races physiquement les plus arriérées ; aussi admit-on généralement qu'il ne pouvait faire partie d'un groupe primitif homogène dont tous les représentants eussent été aussi déshérités que lui-même. Les partisans de cette manière de voir commettaient ainsi une lourde erreur.

Actuellement, grâce à de multiples découvertes et études approfondies, les attributs du Néanderthalien moyen sont bien connus et il importe de les mettre brièvement en évidence pour faire ressortir combien ils diffèrent de ceux de l'homme actuel.

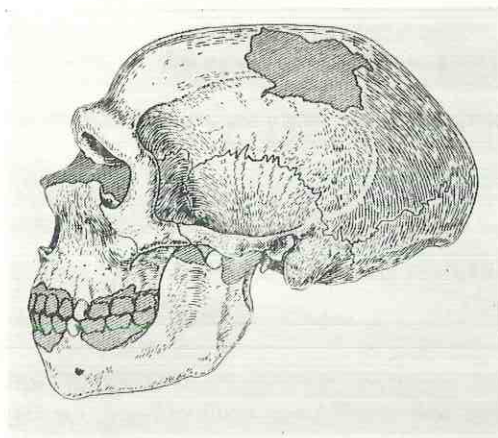
Malgré sa petite taille, 1 m 50 environ, cet individu possédait une ossature robuste. Sa tête était volumineuse, à face très longue par rapport à la partie réservée au cerveau dont le volume était de 1.400 cm³. Le moulage endocrânien révèle la réduction des lobes frontaux et le peu de développement

des circonvolutions cérébrales, ce qui indique une intelligence rudimentaire. La tête était projetée en avant, car le trou occipital occupait une position reculée. Les orbites étaient grandes, rondes, éloignées l'une de l'autre et protégées par un fort bourrelet osseux, formant une visière continue sous



1. Reconstitution du squelette
de l'Homme de Néanderthal.

(D'après R. von Uslar, *Eiszeitmenschen am Rhein* fig. 9, p. 21).



2. Crâne du « Vieil Homme » de la Chapelle aux Saints (d'après R. von Uslar, *Eiszeitmenschen am Rhein* p. 19).

un front étroit et fuyant. Le crâne, très dolichocéphale, avait des parois épaisses, la voûte surbaissée ; l'os occipital, très développé formait un chignon. La mâchoire inférieure, prognathe, s'avancait comme un museau. La colonne vertébrale, dont les premiers éléments affectaient des caractères simiens, était courte et à unique courbure. Les os des membres, courts et épais, possédaient de volumineuses têtes articulaires ; la courbe du fémur rappelle celle des grands anthropoïdes. Enfin la disposition des os du bassin et des jambes montre que le Néanderthalien n'avait pas encore réalisé la station verticale parfaite.

* * *

Malgré ses caractères très primitifs, voire simiens, le Néanderthalien était un homme, au même titre que chacun de nous : tous les préhistoriens et les paléontologues sont d'accord sur ce point.

Il vivait pendant le Paléolithique moyen, époque préhistorique bien déterminée, appelée moustérienne, caractérisée par une industrie lithique connue dont il est l'inventeur. Aussi dans le vocabulaire des préhistoriens, les termes *homme moustérien* ou *Moustérien* tout court sont-ils synonymes de Néanderthalien, nommé parfois aussi *Hominien primigène*.

Dès le début du Paléolithique supérieur les Moustériens avaient disparu brusquement de la scène du monde préhistorique à la suite de causes vraisemblablement mul-

tiples mais assez mal connues : maladies, extermination par de nouveaux venus, plus intelligents et mieux armés qu'eux ?..

* * *

Quelle place occupe l'époque moustérienne dans les temps préhistoriques ?.. Ceux-ci ont débuté avec l'ère quaternaire ; selon les géologues, elle a duré approximativement un million d'années pendant lesquelles ont sévi quatre périodes glaciaires. Ces dernières sont dites, en commençant par la plus ancienne, de Günz, de Mindel, de Riss et de Würm. Dans les très grandes lignes entre les deux premières se situe l'époque préhistorique chelléenne, à climat chaud, même tropical, qui, avec l'époque acheuléenne de l'interglaciaire Mindel-Riss, à climat chaud puis tempéré, forme le Paléolithique inférieur.

Vient ensuite le Moustérien, ou Paléolithique moyen, qui commence entre les glaciations de Riss et de Würm et qui se termine dans la première phase du Würmien.

Les époques aurignacio-périgordienne, solutréenne (inexistante en Belgique) et magdalénienne du Paléolithique supérieur se poursuivent jusqu'aux temps post-glaciaires. Le Mésolithique, le Néolithique et l'Âge des Métaux se succèdent alors. Toutes ces époques sont subdivisées en différents étages et seules les plus importantes ont été citées.

* * *

Les parois rocheuses du ravin de Néanderthal, situé non loin de Düsseldorf, étaient exploitées par des ouvriers carriers. En 1856, ils exhumèrent des ossements humains d'une petite cavité remplie d'argile et, sans aucun respect, les précipitèrent au fond de la déclivité.

Par bonheur, ce jour là, le professeur Fuhlrott se trouvant sur les lieux examina ces restes. Du crâne, il ne subsistait que la calotte dont le bourrelet frontal et la forme anormale retinrent son attention. Après étude des autres ossements Fuhlrott conclut qu'il se trouvait en présence du squelette d'un individu très ancien, intermédiaire entre un grand anthropoïde et l'homme. Son opinion fut partagée par le professeur Schaafhausen.

Ce qui restait du squelette fut transféré au musée de Bonn et les professeurs publièrent, à son sujet, deux articles parus en 1857, dans une revue allemande.

Les restes du Néanderthalien furent examinés au cours du Congrès de Cassel, en 1857, par un aréopage de savants de plusieurs nationalités qui, après de vives discussions, émisrent des avis très différents.

Dans l'excavation mise à jour où gisait le squelette, il n'avait été relevé ni trace de faune ni outil lithique ; aussi le grand âge des vestiges humains fut-il contesté, voire même nié.

Pour l'allemand Mayer, il s'agissait des restes d'un cosaque tué lors des guerres de Napoléon, tandis que pour l'anglais Black, le crâne était celui d'un hydrocéphale idiot.

L'ennemi le plus acharné de l'homme de Néanderthal fut l'anthropologue allemand Virchow, de grande réputation, qui, bien que partisan du transformisme, prétendit que les plus anciens hommes avaient une structure anatomique semblable à la nôtre et qu'ils n'avaient pas été les contemporains des grands mammifères de la faune quaternaire disparue, notamment du mammoth. Passant à l'examen des os, Virchow déclara qu'ils étaient pathologiques, déformés par le rachitisme et l'arthritisme et qu'il ne voyait là que les restes d'un individu batailleur, dont le crâne avait reçu des coups ayant provoqué des exostoses au-dessus des orbites.

Bref, Kollmann, Gratiolet, Pruner-Bey et Davis partagèrent l'avis de Virchow ; Schaafhausen et Fuhlrott éprouvèrent une grande déception mais restèrent sur leur position tandis que Broca et Schwalbe estimaient que l'on se trouvait devant un squelette appartenant à une espèce humaine encore inconnue. Cette dernière thèse fut bientôt appuyée par le célèbre fondateur de la géologie moderne, l'anglais Lyell (1).

A partir du Congrès de Cassel « *commença une campagne qui allait durer trente ans, au plus vif intérêt du public* » [30].

L'anthropologue anglais Busk, prétendit que le crâne découvert à Gibraltar en 1848, non classé à cause de ses caractères particuliers et inconnus, se rapprochait de celui de Néanderthal.

* * *

En 1866, Dupont, directeur du Musée des Sciences naturelles de Belgique, exhuma

du *Trou de la Naulette*, de la vallée de la Lesse, une demi-mandibule inférieure qui, d'après lui, était la pièce la plus intéressante découverte jusqu'alors dans les cavernes belges. Dupont remarqua, entre autres particularités, la faible hauteur de la mâchoire, sa forte épaisseur et l'absence de menton. Il examina les alvéoles dentaires et souligna la singularité de leur disposition.

Au sujet de cette pièce anatomique Dupont écrivait : « *Qu'elle soit humaine, il n'y a plus de doutes possibles. Aucune autre mâchoire connue ne présente, au même degré, une réunion de caractères aussi extraordinaires. C'est l'un des débris les plus étonnants dont la science soit en possession et son intérêt est encore augmenté par sa haute antiquité* » [12].

Il est actuellement certain que cet os maxillaire inférieur est celui d'un homme de Néanderthal ; cependant, lorsque Dupont le découvrit, il ne put être déterminé, les documents ostéologiques de comparaison faisant défaut.

* * *

La grotte de Spy, connue dans le monde entier, est la station préhistorique la plus précieuse de Belgique. Creusée dans une falaise de calcaire viséen, elle est située non loin de la gare d'Onoz, dans un site très pittoresque, sur la rive de l'Orneau qu'elle domine d'une trentaine de mètres.

Cette petite anfractuosité fut fouillée en 1879 par Ruquoy, en 1885 et 86 par de Puydt et Lohest, en 1906 et 1909 par les agents du Musée du Cinquantenaire, en 1927 par Hamal-Nandrin et Charles Fraipont pour le compte de l'Université de Liège et enfin en 1952 et 53 par des membres du personnel de l'Institut des Sciences naturelles de Belgique.

Ces fouilles ont démontré l'existence de quatre niveaux archéologiques différents. Les deux plus profonds (4 et 3) datent du Paléolithique moyen, c'est-à-dire de l'époque moustérienne, mais le plus ancien des deux remonte à la dernière période interglaciaire (Riss-Würm) tandis que l'autre

(1) En 1860, Lyell fouilla, à Engihoul, la grotte qui porte aujourd'hui son nom ; il était accompagné de Constantin Malaise qui fut professeur de Géologie à l'Institut agronomique de l'État, à Gembloux. (Biblio. n° 11).

s'est formé pendant le premier stade de la glaciation de Würm. [17]. Les deux autres assises appartiennent au Paléolithique supérieur ; celle qui porte le n° 2 est aurignacienne, tandis que la plus récente, n° 1, renfermait de nombreuses pièces du Périgordien supérieur.

Il était donné à De Puydt et à Lohest de résoudre définitivement l'énigme posée par les ossements de Néanderthal et de la Naulette. Les deux chercheurs, en éventrant la terrasse précédant la grotte, exhumèrent de la couche 3 les ossements assez bien conservés de deux individus qui y reposaient depuis de nombreux millénaires ; ils voisinaient avec des pièces typiquement moustériennes et les vestiges d'une faune de la même époque.

Suivant une convention intervenue entre le marquis de Beaufort, propriétaire de la grotte et les deux explorateurs, les pièces archéologiques furent remises au Musée Curtius de Liège et les restes humains à l'université de cette ville.

Les hommes de Spy furent étudiés par le professeur Julien Fraipont et par Lohest qui firent connaître, en 1886, le résultat de leurs observations par un article intitulé : *« Recherches ethnographiques sur les ossements découverts dans les dépôts quaternaires d'une grotte à Spy »*. (21 figures et 4 plans. Archives de Biologie, Gand). Ces deux anthropologues furent les premiers à établir les caractères des individus moustériens de la race de Néanderthal et apportèrent ainsi une contribution d'une importance capitale à la paléontologie humaine, science encore balbutiante à leur époque.

« La trouvaille de deux squelettes fossiles, faite en 1886, par l'archéologue Marcel de Puydt et le géologue Max Lohest, dans la grotte de Spy, province de Namur (Belgique) a été d'une grande importance dans l'histoire de la paléontologie humaine. En effet, la présence de deux crânes, à caractères analogues à ceux de la calotte de Néanderthal éteignait la discussion relative à l'état éventuellement pathologique de cette dernière. L'existence d'un type, nommé néanderthalien, fut, dès lors, admise sans conteste » [20].

« La découverte de Spy était la première du genre qui fut enregistrée avec toute l'exactitude scientifique requise... Même les anthropologues allemands ne pouvaient plus boudier. En comparant les squelettes de Spy et celui de Néanderthal, on constata des concordances

telles que, mêmes les plus sceptiques devaient s'incliner à l'exception du vieux Virchow » [30].

Ces deux témoignages, bien concordants, d'un français et d'un allemand, établissent nettement que ce fut l'exhumation des squelettes de Spy et leur étude qui mirent fin à la polémique provoquée par la découverte de Néanderthal.

* * *

Quelles sont les autres trouvailles d'ossements d'hominiens primigènes réalisées en Belgique ?..

Dans la commune de Forêt (province de Liège) se trouvent les grottes de Fond-de-Forêt ; en fait il s'agit d'une seule anfractuosité dont les deux entrées sont à une dizaine de mètres l'une de l'autre.

Cette cavité fut partiellement fouillée, en 1830, par le docteur Schmerling, professeur à l'Université de Liège. Soixante-sept ans plus tard le docteur Tihon, explora cette grotte et en 1898, dans les Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles, publia le résultat de ses recherches et signala la découverte dans la troisième couche, d'un fémur d'homme de Néanderthal.

Fond-de-Forêt fut ensuite fouillé en 1907 par Rutot, conservateur au Musée des Sciences naturelles. En 1906 et 1914, puis de 1931 à 1933 par le professeur Hamal-Nandrin assisté par ses collègues C. Fraipont et Fourmarier et leurs élèves. Dans le niveau industriel le plus ancien ils mirent à jour de nombreux silex et d'abondants restes de la faune de l'époque moustérienne : rhinocéros à narines cloisonnées, mammoth, grand ours des cavernes, hyène, bison, renne, etc.

Lors de ses explorations mémorables des cavernes de la région liégeoise, qui démontrèrent irréfutablement que l'homme avait été le contemporain des grands fauves disparus, Schmerling découvrit, dans la grotte d'Engis, vers 1830, deux crânes, l'un d'un homme adulte (crâne 1) et l'autre d'un enfant âgé de 7 ans environ (crâne 2). Le premier fut examiné par plusieurs anthropologues qui considèrent généralement qu'il appartient à la race de Combe-Capelle du Paléolithique supérieur. Le n° 2, avait été trouvé dans le même niveau que le n° 1 et sa grande jeunesse n'ayant pas permis la manifestation de ses véritables caractères,

fut attribué, sans examen sérieux, au Paléolithique supérieur.

En 1935, C. Fraipont, professeur de paléontologie à l'Université de Liège, entreprit son étude avec les appareils et les méthodes les plus modernes ; le résultat de son examen fut publié dans le mémoire n° 16 des Archives de Paléontologie humaine où il déclare que le crâne étudié « est incontestablement celui d'un enfant de l'espèce *Homo néanderthalensis* » [13].

Au sujet de cet ossement d'enfant, Boule et Vallois écrivent : « *Ch. Fraipont vient de démontrer la haute antiquité et l'intérêt de cette pièce qui représente la plus ancienne découverte relative à ce que l'on devait appeler plus tard, l'Homme de Néanderthal* ». [6].

A vrai dire, la conclusion de Fraipont fut mise en doute par certains anthropologues.

Furon remarque que le crâne en cause a été découvert dans « une situation stratigraphique incertaine et dont l'attribution même à l'espèce néanderthalienne n'est pas convaincante ». [14].

Montandon admet que ce fossile « est le troisième enfant néanderthalien dont on dispose, si le diagnostic de Ch. Fraipont est juste ». [20].

Schmerling ayant laissé dans la grotte d'Engis des couches intactes, la stratigraphie du gisement a pu être établie. D'après C. Fraipont, il existait cinq niveaux se succédant de haut en bas de la façon suivante : 1° couche stérile ; 2° brèche ossifère aurignacienne ; 3° couche ossifère contenant les deux crânes et des vestiges des industries lithiques aurignacienne et moustérienne avec prédominance de la dernière ; 4° niveau sans industrie formé lorsque la grotte servait de repaire à l'hyène ; 5° sable tertiaire recouvrant la roche calcaire carboniférienne.

* * *

Dans quel milieu les hominiens primigènes ont-ils vécu ?.. Quels fauves ont-ils affrontés ?.. Quelle a été leur industrie ?..

Les premiers Moustériens pénétrèrent en Europe occidentale pendant l'interglaciaire Riss-Würm et laissèrent des traces de leur passage dans plusieurs stations à ciel ouvert de Belgique : Spiennes (tranchée Hélin), Stamburges, Omal (sablière Kinart), Otrange et Sainte-Walburge (Liège). [27]. Ils jouissaient d'un climat assez chaud, puis

tempéré. Peu à peu la température se prit à baisser considérablement ; les neiges devinrent de plus en plus abondantes ; c'était le commencement des interminables frimas de la dernière glaciation de Würm. Dès lors l'homme se réfugia dans les cavernes et y vécut pendant des millénaires. Il est probable qu'en Belgique, le climat, rendu plus froid par la proximité du grand glacier scandinave, imposa plus impérieusement l'habitat des cavités naturelles que dans le sud-ouest de la France, où cependant les hommes restèrent troglodytes, pendant la mauvaise saison, jusqu'à la fin des temps paléolithiques.

Bref, pendant la partie de l'époque moustérienne qui correspond à la première phase du Würmien, le climat fut froid et humide. Plus tard, durant le Paléolithique supérieur, la température baissa plus encore accompagnée d'une humidité réduite.

La faune moustérienne du Würm I, dite froide, se composait principalement du mammoth, du rhinocéros à narines cloisonnées, tous deux revêtus d'une chaude toison, du grand ours des cavernes, de l'ours gris, du lion, de l'hyène, du loup, du bison, du grand cerf et du cheval. Le renne, le chamois et le bouquetin étaient relativement rares ; en outre elle comportait de petits mammifères : renard polaire, belette, putois ; certains rongeurs et oiseaux, notamment le lagopède des neiges.

Tous les ossements de Néanderthaliens découverts dans les grottes de l'Europe occidentale s'accompagnaient des vestiges de cette faune et de l'industrie spéciale moustérienne.

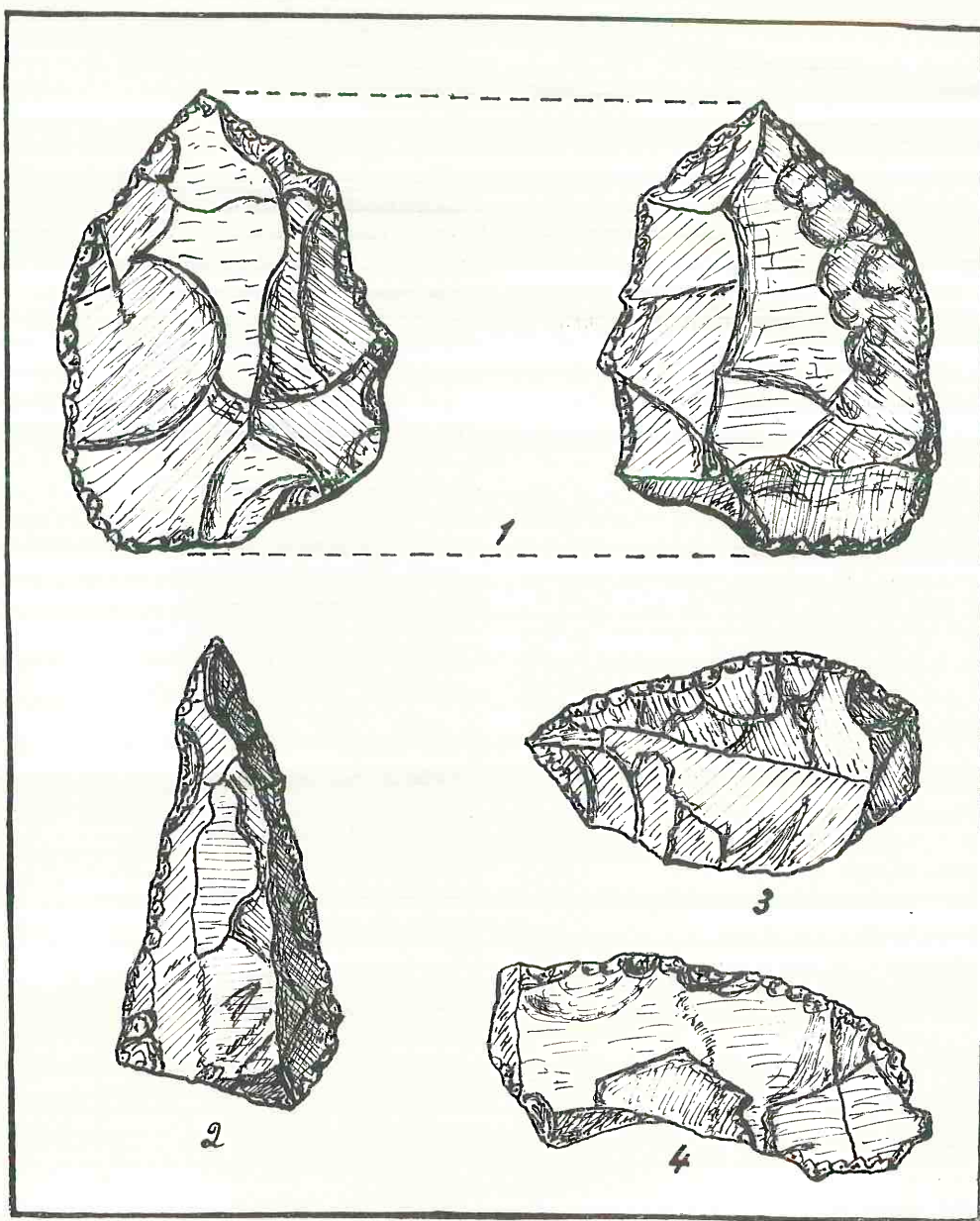
Celle-ci est caractérisée par deux outils principaux, la pointe et le racloir, taillés sur une seule face. Les pointes sont ordinairement triangulaires, les côtés aboutissant au sommet sont retouchés et souvent ébréchés ; ces pointes servaient d'outils, cependant quelques-unes ont servi d'armatures à des massues de bois dans lesquelles elles étaient fixées perpendiculairement à l'axe longitudinal. Les racloirs présentent une courbe, souvent convexe, bien avivée par des retouches. Dans les anciennes couches moustériennes, il existe des coups-de-poing bifaces, survivance du Paléolithique inférieur, mais ils deviennent de plus en plus rares et plus petits tandis que le temps s'écoule. Dans les niveaux moustériens ré-

cents se trouvent parfois quelques burins et poinçons rudimentaires ainsi que d'autres ébauches de pièces qui seront utilisées fréquemment pendant le Paléolithique supérieur.

La matière première des outils lithiques est principalement le silex ; cependant, il existe des pièces en grès, en quartzite, en jaspe, en calcaire siliceux et autres roches dures. Les Moustériens ont utilisé comme billets des os volumineux, portant des stries, mais les objets fabriqués en ivoire, en os ou en

bois de renne datent des époques suivantes.

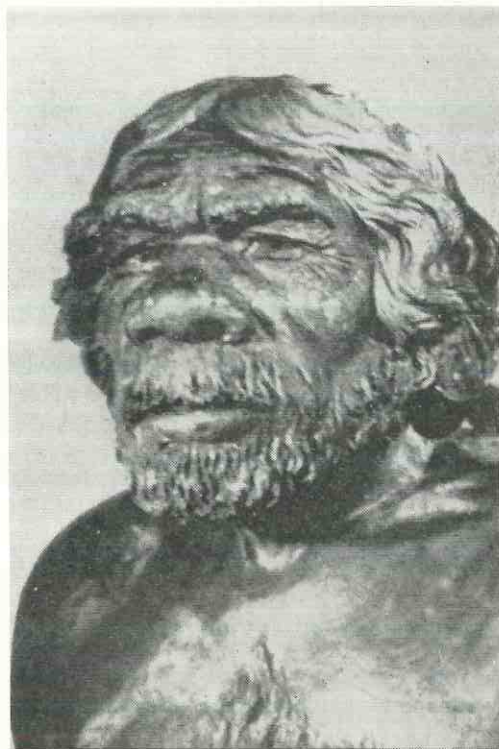
(Voir croquis ci-dessous. 1 : petit coupe-poing taillé sur ses deux faces, de la grotte de Spy. Les trois autres pièces proviennent des grottes de Goyet-Mozet. 2 : pointe moustérienne en grès très foncé avec parcelles de mica. 3 : racloir en silex noir. 4 : racloir en silex patiné blanc. Les quatre pièces sont schématisées en grandeur naturelle).



3. Silex.

* * *

Les Néanderthaliens étaient plongés dans un milieu hostile et inclément à climat rigoureux ; ils étaient dépourvus d'armement suffisant pour combattre les fauves formidables dont ils étaient souvent la proie. Il est difficile de se faire une idée de la profonde misère de leur vie, sur laquelle certains faits jettent cependant une faible lueur. L'exploration de leurs gisements, dans lesquels des traces de foyer ont été découvertes, montre qu'ils connaissaient le feu mais, par contre, qu'ils ignoraient la culture des plantes utiles, la domestication des animaux, la poterie et le tissage ; ils vivaient donc exclusivement de chasse, de pêche et de cueillette. Ce mode défectueux d'alimentation persista d'ailleurs jusqu'aux temps post-glaciaires. Les hominiens primigènes ne connaissaient ni la parure, ni les arts qui fleuriront lorsqu'ils seront remplacés par l'*Homo sapiens*. Ils n'avaient pas la moindre notion d'hygiène ; dans leurs cavernes humides et boueuses, dont l'air était



4. Reconstitution d'un homme de la race de Néanderthal (d'après R. von Uslar, *Eiszeitmenschen am Rhein*, fig. 10 p. 22).

saturé de la fumée d'un maigre foyer, ils laissaient sur le sol les ossements des animaux tués à la chasse, coutume déplorable qui subsista jusqu'à la fin du Paléolithique.

L'étude des ossements de ces primigènes prouve qu'ils souffraient d'arthritisme. La durée de leur vie était courte ; leur manière de vivre antihygiénique entretenait des maladies qui les décimaient et s'attaquaient principalement aux enfants.

Il est très difficile de se faire une idée de la psychologie des Néanderthaliens, prodigieusement éloignés de nous dans le temps, vivant dans un milieu radicalement différent de celui que nous connaissons et ayant un cerveau moins bien organisé que le nôtre. D'autre part, ces primigènes ayant vécu pendant des millénaires en des lieux très éloignés les uns des autres, leurs mœurs ont certainement varié dans le temps et dans l'espace. Cependant nous relevons une coutume qui nous éclaire sur la mentalité du Néanderthalien. Des tribus moustériennes ensevelissaient leurs morts avec un mobilier plus ou moins important : silex taillés, quartiers de venaison, etc. D'incontestables sépultures néanderthaliennes ainsi aménagées ont été découvertes en Corrèze, en Dordogne, en Charente et en Palestine [7]. Il est donc certain que les primigènes étaient capables de concevoir des idées abstraites ; dès lors ils ne peuvent plus être considérés comme de simples brutes, uniquement soucieuses de leurs besoins matériels.

* * *

Parmi les découvertes d'ossements d'hominiens primigènes effectuées hors de Belgique, les plus intéressantes se situent en Corrèze. Ce fut l'œuvre des abbés A. et J. Bouyssonie et Bardon durant l'été 1908 lors d'une fouille dans la petite grotte de la Chapelle-aux-Saints où ils mirent au jour un squelette d'homme de Néanderthal, le plus complet connu jusqu'alors.

La faune et l'industrie indiquaient nettement que le gisement datait du Moustérien. Le corps avait été soigneusement enseveli dans le sol marneux de la cavité creusée pour le recevoir. Des outils de silex, des quartiers de bovidé et de renne, dont il ne subsistait que les ossements, avaient été disposés dans la tombe.

Les trois paléontologues eurent le grand mérite d'offrir ce spécimen unique au Musée

d'Histoire naturelle de France où il fut l'objet d'une étude, désormais classique, par Marcellin Boule, professeur au Musée et directeur de l'Institut de Paléontologie humaine.

Pour pouvoir apprécier toute l'importance du rôle des hommes moustériens aux temps préhistoriques, il importe de connaître les principales stations qui contenaient leurs restes et dont il n'a pas encore été question jusqu'ici.

Le sud-ouest de la France s'est révélé particulièrement riche ; en effet, les découvertes suivantes y furent réalisées : au Moustier (Dordogne) en 1909, un squelette complet ; à la Ferrassie (Dordogne) en 1909 et 1911, deux squelettes d'adulte et les restes de trois enfants ; à la Quina (Charente) en 1911 et 1920, un individu adulte et d'autres ossements.

A Gibraltar, en 1848, un crâne avait été trouvé et, en 1922, ce fut un squelette d'enfant.

En Italie, la station de Saccopastore, près de Rome donna deux crânes, le premier en 1928 et l'autre en 1935 ; un troisième fut découvert en 1939 dans la grotte du Mont Circe, entre Naples et Rome.

En 1899, de la grotte de Krapina, en Croatie, on a retiré plusieurs crânes et de nombreux ossements.

En Russie, principalement en Crimée et dans le Caucase, quelques gisements furent explorés en 1922 et en 1939 ; ils auraient livré plusieurs fragments de crânes ; d'après certains auteurs l'aire d'habitat des hominiens se serait étendue jusqu'en Sibérie.

La contribution de la Palestine a été aussi importante qu'intéressante en raison des caractères spéciaux des individus découverts. Dès 1925, la caverne de Tabgha, près du lac de Génésareth, a donné un crâne de femme. De 1931 à 1935 de nombreuses grottes ont été explorées notamment celles du Mont Carmel. Des cavités de Mougharet-el-Taboun, de Soukoul et de Djebel-Kafzeth on a exhumé une douzaine de squelettes dont cinq masculins, deux féminins, trois de jeunes sujets, deux dont le sexe est indéterminé et une mandibule d'homme adulte. Certains squelettes avaient des caractères à la fois néanderthaliens et modernes. Sont-ce des souches donnant naissance à deux types différents par disjonction de caractères, ou des produits de métissage ?..

ou bien des Néanderthaliens en voie d'évolution vers une forme plus parfaite ?.. Plusieurs anthropologues penchent avec raison vers la dernière hypothèse.

Il faut aussi faire mention du crâne Broken-Hill, découvert en Rhodésie en 1921.

Les explorations dans l'île de Java ont fait réaliser d'énormes progrès à la paléontologie humaine avec les découvertes des pithécantropes, des hommes de Ngandong et ceux de Wadjak, appartenant respectivement au Paléolithique inférieur, moyen et supérieur. Dans le gisement de Ngandong, attribué au vieux moustérien et exploré en 1930, se trouvaient dix crânes d'adultes, à caractères nettement néanderthaliens, et un d'enfant ; ils sont souvent dénommés hommes de la rivière Solo.

Bon nombre de stations ont certainement été habitées par les Néanderthaliens qui n'y ont laissé que des vestiges indiscutables de leur industrie. Pour se borner à la Belgique il convient de citer les gisements à ciel ouvert et les grottes de l'Ermitage (vallée de la Méhaigne), de Goyet (vallée du Samson), de Montaigle (vallée de la Molignée), du trou du Diable à Hastière, etc.

* * *

Les gisements de Néanderthal, de Spy, de la Chapelle-aux-Saints, de Rome et de Palestine, déclare le professeur Boule, ont fourni des pièces anatomiques de premier ordre se prêtant à des études sérieuses et complètes. Ce célèbre anthropologue ajoute : « Est-il utile, par la suite, de faire remarquer que les idées de Pruner-Bey, Gratiolet, Virchow, Hartmann, etc. sur la nature exceptionnelle, tout à fait aberrante ou pathologique du type de Néanderthal n'ont plus qu'un intérêt historique ? » [6].

Si le Néanderthalien fut tout d'abord dénigré, sa réhabilitation a été éclatante et tous les anthropologues et préhistoriens sont aujourd'hui d'accord pour reconnaître l'importance du rôle qu'il a rempli pendant les temps préhistoriques : en effet la période moustérienne, dont nous sommes séparés par plus de 30.000 ans, a constitué une période que l'humanité devait nécessairement franchir pour parvenir à son étape actuelle.

Les hominiens primigènes ont habité une énorme étendue de l'ancien continent et la grande île de Java ; il était donc normal

qu'il existât entre eux des différences plus ou moins accentuées, bien que tous eussent les mêmes caractères raciaux ou spécifiques fondamentaux.

Certains anthropologistes estiment que ce groupe constitue une espèce humaine spéciale et le subdivisent en races. Pour d'autres, il s'agit de simples variétés et le stock des Moustériens ne formerait qu'une race au sein de la grande espèce humaine. Si cette manière de voir était adoptée, les Néanderthaliens pourraient être classés dans les variétés suivantes : européenne, africaine, palestinienne et javanaise. Quelques paléontologues vont même plus loin et subdivisent la variété européenne en deux sous-variétés : l'une à caractères très accentués (Néanderthal Spy 1, Chapelle-aux-Saints), l'autre à traits plus atténués, à assez belle voûte crânienne et à menton peu fuyant (Spy 2, Gibraltar, La Ferrassie, Saccopastore).

Il est une question très discutée : les Néanderthaliens sont-ils nos ancêtres ? Les avis sont partagés. Certains paléontologues considèrent que leur groupe ne forme qu'un rameau du tronc humain, désséché sans descendance ; d'autres, au contraire, admettent que les Néanderthaliens du type le plus évolué ont donné naissance, hors d'Europe, aux races du Paléolithique supérieur formant la grande masse de l'Homo sapiens fossile, notre ancêtre direct.

Leur thèse a gagné beaucoup de terrain depuis une trentaine d'années et a été singulièrement renforcée par la découverte des individus palestiniens à caractères mixtes. A ce sujet, il est intéressant de citer l'avis d'Arembourg, professeur au Muséum national d'Histoire naturelle de France, qui écrit : « ... la distance est moins grande qu'on ne pourrait le penser entre l'Homme de Néanderthal et l'Homme actuel : les hommes de Palestine comblent le fossé qui semblait les séparer... La naïve et pitoyable vanité humaine se refuse à admettre que le roi de la création ait pour ancêtre le Néanderthalien bestial, si proche de l'animalité en lequel on voudrait s'efforcer de voir un rameau éteint ou même dégénéré sans rapport avec l'Homo Sapiens » [3].

Pour l'Océanie la lignée suivante est généralement admise : Pithécanthrope de Java, Néanderthaliens de Ngandong, hommes de Wadjak et indigènes primitifs australiens.

BIBLIOGRAPHIE.

- [1] ANGELROTH, H., 1962. Espèce ou Race de Néanderthal. (*Bulletin des Chercheurs de la Wallonie*).
- [2] ANGELROTH, H., 1958. Les plus anciens habitants de la province de Namur. Les Hommes de Spy. (*Bulletin de la Société spéléologique de Namur*).
- [3] AREMBOURG, C., 1948. La Genèse de l'Humanité. (*Presses universitaires de France*).
- [4] BERGOUNIOUX, F. M. et GLORY, A., 1943. Les premiers Hommes (Éditeur Didier. Toulouse-Paris).
- [5] BERGOUNIOUX, R. P., 1958. La Préhistoire et ses problèmes. (Librairie Arthème Fayard, Paris).
- [6] BOULE, M., 1946. Les Hommes fossiles. Éléments de Paléontologie humaine. (Troisième édition par H. Vallois. Éditeur Masson, Paris).
- [7] BOUYSSONIE, J., 1954. Les sépultures moustériennes. (*Quaternaria*, n° 1, Roma).
- [8] BREUIL H. et LANTIER, R., 1951. Les Hommes de la pierre ancienne. (Éditeur Payot, Paris).
- [9] DE PUYDT, M., 1938. La Grotte de Spy. Souvenirs du premier Congrès de Namur. Le marquis Albert de Beaufort et les fouilles de 1885 à 1886. (Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique tenu à Namur).
- [10] DE SONNEVILLE-BORDES, D., 1961. L'âge de la Pierre. (*Presses universitaires de France*).
- [11] DOIZE, R. L., 1936. La Grotte Lyell à Engihoul. (*Bulletin des Chercheurs de la Wallonie*).
- [12] DUPONT, E., 1873. L'Homme pendant les Ages de la pierre dans les environs de Dinant-sur-Meuse. (Éditeur Merzbach, Bruxelles).
- [13] FRAIPONT, C., 1936. Les Hommes fossiles d'Engis. (*Archives de l'Institut de Paléontologie humaine*. Mémoire, n° 16).
- [14] FURON, R., 1951. Manuel de Préhistoire générale. (Éditeur Payot, Paris).
- [15] GOURY, G., 1948. Origine et Évolution de l'Homme. Tome I. Époque paléolithique. (Éditions A. et J. Picard et Cie., Paris).
- [16] HAMAL-NANDRIN J., SERVAIS, J., LOUIS, M., FOURMARIER, P., FRAIPONT, C., LECLERCQ, S., 1934. Fouilles dans la terrasse des deux grottes de Fond-de-Forêt. Province de Liège. (*Bulletin de la Société préhistorique française*).
- [17] HAMAL-NANDRIN, J., SERVAIS, J., FRAIPONT, C., LECLERCQ, S. et LOUIS, M., 1939. La Grotte de Spy. (*Mélanges*

- H. Begouën. Édition du Muséum. Toulouse).
- [18] HOWELS, W., 1948. Préhistoire et Histoire naturelle de l'Homme. (Traduction de M. Chevalier. Éditeur Payot, Paris).
- [19] HOWELS, W., 1957. La Race humaine. (Traduction de B. de Zélincourt. Éditeur Payot, Paris).
- [20] MONTANDON, G., 1943. L'Homme préhistorique et les Préhumains. (Éditeur Payot, Paris).
- [21] PEYRONY, D., 1948. Éléments de Préhistoire. (Éditeur A. Costes, Paris).
- [22] RAHIR, E., 1925. Les Habitats et les sépultures préhistoriques de Belgique. (*Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*).
- [23] SCHMERLING, P., 1833-34. Recherches sur les ossements fossiles découverts dans les cavernes de la province de Liège. (Éditeur Collardin, Liège).
- [24] SENET, A., 1954. L'Homme à la recherche de ses ancêtres. (Éditeur Plon, Paris).
- [25] SERVAIS, J. et HAMAL-NANDRIN, J., 1929. Musée archéologique liégeois. Section préhistorique. Catalogue sommaire. (Éditeur Thone G., Liège).
- [26] TEILHARD DE CHARDIN, P., 1956. L'Apparition de L'Homme. (Éditions du Seuil. Paris).
- [27] VAN HEULE, H., 1953. Le Paléolithique moyen et supérieur de plein air en Belgique. (Mélanges Hamal-Nandrin. Imprimerie administrative Merksplas-Colonies).
- [28] VAYSON DE PRADENNE, A., 1938. La Préhistoire. (Librairie Armand Colin, Paris).
- [29] WEINERT, H., 1944. L'Homme préhistorique. (Traduction de Montandon G.. Éditeur Payot, Paris).
- [30] WENDT, H., 1953. A la recherche d'Adam. (Traduction de Guido Meister et de J. Rovermont. Édition de la Table Ronde).

MA CONCIERGE AUX ARCHIVES

par M. TWINTOCK

Disparu de son domicile ...

DES BORDS DE L'OURTHE À CEUX DU TIBRE,
IL Y A 200 ANS.

Il y a Rome et Rome ; l'une est proche de Durbuy, autant dire de Tohogne, l'autre, *l'unique objet d'un grand ressentiment* et de cette courte mais triste histoire, est baignée par le Tibre. C'est ce qu'assurent les meilleurs géographes. On assure aussi que tous les chemins y ont toujours mené, vers la Rome tibérine, s'entend, mais on va pourtant voir que le voyage de retour n'en était pas garanti, même de Rome à Rome ou peu s'en faut.

Puisque nous sommes en terre latine, on peut invoquer le témoignage de Cicéron qui disait — en latin évidemment — que, seul, celui qui parvenait à persuader son auditoire méritait le titre d'orateur. Si tous les prédicateurs qui prêchèrent en Ardenne au XVIII^e siècle firent de leur mieux, un d'entre eux, à coup sûr, mérita la palme, puisqu'après un de ses sermons, il réussit

à emmener avec lui un indigène de Tohogne lui ayant affirmé qu'il lui trouverait un emploi à sa taille dans la Ville éternelle.

Le nom de ce prédicateur, hélas ! ne nous a pas été conservé, tandis que celui de l'auditeur persuadé peut passer à la postérité : Jean-François Degive, natif de Tohogne. On dit seulement que l'orateur était flamand, mais n'oublions pas que c'est un cardinal romain qui le dit. La chose n'a, en soi, aucune valeur probante, car chacun sait qu'autrefois les habitants des Pays-Bas, en gros et en détail, étaient généralement qualifiés de *Fiaminghi*, qu'ils aient ou non parlé flamand. Ne voyons donc, de grâce, dans cette histoire, le moindre argument qui puisse servir à un recensement linguistique dans le pays de Tohogne et n'imaginons pas un dialogue dont une voix serait wallonne et l'autre moedertalienne. Tout au plus l'orateur, s'il n'était pas wallon, s'est-il exprimé comme un Virgile bruxellois ou un Pitje Schramouille, à moins, ce qui est

toujours possible, qu'il n'ait parlé le pur arlonais du haut de la butte.

L'important c'est que tous deux, Degive et son prédicateur, partirent pour Rome, qu'ils y arrivèrent de conserve, mais que, bientôt, notre Ardennais y resta seul. Les archives sont muettes quant à l'effet que produisirent sur les sens du voyageur 1^o la vue des palais romains et de leur front audacieux, 2^o le goût de la cuisine italienne, 3^o l'odeur de l'encens et des autres parfums de Rome, 4^o l'audition du *bel canto*. Seul, le toucher devait intéresser le pèlerin, mais il ne toucha rien sinon peut-être, et ce n'est pas sûr, quelques menues bajoques. Somme toute, l'orateur dut mal s'exprimer et fut encore plus mal compris.

Notre documentation sur ce sombre drame tient tout entière dans une lettre adressée au comte Charles de Cobenzl (1), ministre plénipotentiaire autrichien aux Pays-Bas, par un de ses plus assidus correspondants et non des moindres, le cardinal Albani, bibliothécaire de la Vaticane et collectionneur célèbre. Je cède donc la plume à l'éminentissime et savantissime prélat.

Excellence, Rome, 8 décembre 1762.

Si j'ai eu jamais recours aux bontés de V^{re} Ex^{ce} avec empressement de voir mes prières bien reçues, c'est en celles, que j'ai l'honneur de lui présenter aujourd'hui en faveur de Jean-François Degive natif de Tohogne dans la Terre du Durbuy Province de Luxembourg. Le jeune homme, qui est de très honête famille, et de très bonnes meures, selon qu'il résulte des certificats, qu'il m'a présentés du Doyen et curé de Tohogne, et des Lieutenants, Prévot, et Echevins de la haute cour de Durbuy, s'étant laissé transporter de l'espérance qu'un prédicateur Flamand lui a donnée de lui procurer des grands emplois, l'a suivi à Rome, où le Prédicateur ne trouvant pour lui les avantages, qu'il avoit fait espérer à son client, s'en est parti le laissant sur le Pavé de façon que pour vivre en honet homme le jeune garçon a dû prendre service entre les Domestiques de M^r l'Ambassadeur de Malte, où il est très cher de toute la famille ; mais ne trouvant point l'employ assorti à sa naissance m'a fait prier de m'entremettre auprès de V^{re} Ex^{ce} pour lui procurer une place de Receveur de Domaine de S. M. en Brant,

ou Comté de Namur, ou Province de Luxembourg. Il a toute l'utilité pour s'acquiter des devoirs de l'employ qu'il demande et a aussi toutes les qualités pour faire honneur à qui lui aura procuré ou eu la bonté de lui le conférer. Si V^{re} Ex^{ce} voudra bien lui faire cette grâce, mettra le comble aux infinies dont je lui suis redevable, et rien n'y aura, que je ne fasse pour lui en témoigner ma reconnaissance, autant de fois que j'aurai l'avantage de l'obeir.

J'ai cependant celui d'être de V^{re} Ex^{ce}...

Le secrétaire de Cobenzl a noté, sur l'original, le sens de la réponse :

Répondu, le 24 Xbre 1762, qu'une recette ne convient pas à son protégé, mais que, s'il désirait d'être employé dans les Droits, il n'avoit qu'à venir ici pour être placé dans l'occasion.

Qu'est devenu Jean-François Degive ? Peut-être

Heureux tout comme Ulysse après son long
[voyage
et comme cettuy-là qui conquit la toison,
s'en revint-il un jour plein d'usage et
[raison
vivre chez ses parents le reste de son âge...

C'est, comme conclurait un prédicateur, le bonheur que tous nous lui souhaitons.

Comme suite à l'épigraphe et pour nouer les deux bouts, sans nécessairement faire une collecte, je pourrais, en terminant, prononcer la phrase rituelle : « s'adresser au poste de police ou de gendarmerie le plus proche ». Mais, auparavant, et pour retrouver la trace du disparu, je conseillerais quand même de voir si, à Tohogne, aux Archives d'Arlon ou même dans celles de l'Ordre de Malte, il ne se trouve rien qui permette de compléter l'identité de mes personnages. Je reste à l'écoute.

(1) Sur Cobenzl, consulter le livre du Comté de Villermont qui, ayant beaucoup d'autres histoires à raconter sur le ministre, ne fait aucune mention de celle-ci. La lettre originale repose aux Archives générales du Royaume, Secrétairerie d'État et de Guerre (reg. n° 1058, fol. 431-432). Il faut vraiment être une concierge pour troubler un si long repos...

La Vie d'Ardenne & Gaume

FONDS SPÉCIAL DE RÉSISTANCE

Anonyme	60.—
Cagnotte Boitsfort	100.—
Cagnotte Square de l'Arbalète	200.—
Trouvé à la tribune du R.W.	20.—

Membres d'*Ardenne et Gaume*, n'oubliez pas que la moindre somme versée au Fonds spécial de Résistance est la bienvenue et aide directement à soutenir la cause de la protection de la nature. C.C.P. 1695.93 d'*Ardenne et Gaume* à Bruxelles avec la mention « Pour le Fonds spécial de Résistance ».

COUVERTURE

La photo de la couverture est due au talent de notre collaborateur Monsieur M.E. Mariën. Elle représente une ferme à Wavreille, située aux confins de notre Parc National de Lesse-et-Lomme.

SOMMAIRE

Le prochain fascicule de la revue vous apportera le sommaire du volume XVIII, 1963 de *Parcs Nationaux*.

RECOUVREMENT DES COTISATIONS

Nous nous permettons d'inviter les membres de notre association à virer ou verser au C.C.P. 1695.93 d'*Ardenne et Gaume* à Bruxelles le montant de leur cotisation pour l'exercice 1964 (cf. rubrique « Cotisations » en page 117 du présent fascicule). Nous espérons qu'ils accueilleront notre demande avec bienveillance : ils allégeront ainsi le travail de la Trésorerie.

A partir du 31 mars nous enverrons les cartes de recouvrement, par les soins de l'administration des postes, aux membres retardataires.

Nous remercions ceux d'entre vous qui ont bien voulu devancer spontanément notre appel.

L'Administrateur-Trésorier

A NOS MEMBRES RÉSIDENT EN PROVINCE

Ceux d'entre eux qui désirent recevoir toutes les convocations aux conférences et excursions organisées par notre association sont invités à le faire savoir par carte postale à notre administrateur-trésorier M.M. Renard, 88 Avenue de l'Université, Bruxelles 5.

Les membres déjà inscrits antérieurement n'ont pas besoin de renouveler leur demande.

RÉUNIONS INTIMES

Pour rappel : elles ont lieu, de novembre à Avril inclus, le troisième mardi de chaque mois au local du Cheval Marin, 25-27 Marché aux Porcs, Bruxelles 1, à 20 heures.

NOMINATION

Nous apprenons la nomination de notre membre Monsieur Josse Verbist en qualité de gouverneur des Rotary Clubs de Belgique. Nous lui adressons nos félicitations les plus chaleureuses.

NÉCROLOGIE

Nous avons la tristesse de rappeler ici le souvenir de nos membres décédés au cours de l'année écoulée.

M. Bara André, Wellin.

M. Bisschops E., Bruxelles 4.

M^{lle} Bricoult E., Bruxelles 9.

M. Coûteaux Max, Dworp (Tourneppe).

M. Dachy Éli, Berchem-Anvers.

M. De Backer Paul, Bruxelles 5.

M. De Deurwaerder Eugène, Bruxelles 16.

M. le Notaire de Neuville, Liège.

M. le baron de Sélys Longchamps Marc, Bruxelles 4.

M. Gillet Louis, Bruxelles 5.

M^{me} Goret, Bruxelles 18.

M. Hendrickx A., Bruxelles 1.

M. Leriche Léon, Bruxelles 1.

M. Maisier Henri, Chênée.

M. Mombaerts Jacques, Profondeville.

M. Neef de Sainval Jacques, Bruxelles 5.
M. Rogier Charles, Bruxelles 9.
M^{me} Van Meerbeke Anna, Bruxelles 1.
M. Van Roy Jules, Bruxelles 4.
M. Verlaine Nic., Liège.

Que les familles et amis des disparus, touchés par ces deuils reçoivent une fois de plus l'expression de nos condoléances et de notre sympathie.

AUX ILES GALAPAGOS

Nos membres auront appris avec intérêt que Monsieur le professeur Victor Van Straelen, membre fondateur d'*Ardenne et Gaume*, est chargé d'organiser la prospection scientifique de l'archipel des Galapagos en collaboration avec de nombreux spécialistes internationaux. Actuellement sur place, il a bien voulu nous laisser espérer qu'à son retour il parlerait à notre tribune de son voyage et de ses travaux.

Nous savons que ces recherches scientifiques sont placées sous l'égide de la Fondation Charles Darwin pour les Galapagos fondée sous les auspices de l'U.N.E.S.C.O. et de l'U.I.C.N. Le gouvernement de la République de l'Équateur a autorisé son établissement dans l'archipel à l'occasion du centenaire de l'énoncé de la doctrine de l'évolution par Charles Darwin : *Sur l'Origine des espèces par voie de la sélection naturelle*.

Le Siège de la Fondation est à Bruxelles, au Palais des Académies. Voici la composition de son Comité :

Président d'honneur : Sir Julian Huxley
(Londres) ;

Président : Victor Van Straelen
(Bruxelles) ;

Vice-Président : Luis Jaramillo (Paris-Quito) ;

Secrétaire : Jean Dorst (Paris).

Secrétaire pour les
Amériques : Robert I. Bowman
(San Francisco) ;

Comité exécutif :

Jean G. Baer (Neuchatel) ;
François Bourlière (Paris) ;
Harold J. Coolidge (Washington) ;
Bernhard Rensch (Münster) ;
Dillon Ripley (Newhaven) ;
Peter Scott (Slimbridge) ;
Randolph Taylor (Ann Arbor).

Un groupement des « Amis des Galapagos » a été constitué. Individuellement on peut

en être membre moyennant une cotisation annuelle de 100 francs belges ; celle-ci assure le service des Bulletins périodiques informant des travaux et des progrès de la Fondation.

R.M.

U. I. C. N.

Monsieur le professeur François Bourlière de Paris a été élu président de l'*Union internationale pour la Conservation de la Nature et de ses Ressources*. Nous nous permettons de joindre nos félicitations à celles, unanimes, qui ont accueilli l'annonce de cette nomination.

D'autre part, Monsieur Charles Vander Elst — que nous avons eu le plaisir d'applaudir l'hiver dernier dans sa présentation, sous forme de diapositives commentées, de la grande faune africaine — vient d'y être désigné au titre de vice-président.

Ce choix se justifie pleinement eu égard à la valeur du titulaire et à ses connaissances profondes en matière de protection acquises au cours de multiples voyages et séjours dans de nombreux Parcs Nationaux et Réserves naturelles du monde.

Qu'il veuille trouver ici nos plus chaleureuses congratulations.

R.M.

EXTENSION DU PARC NATIONAL DE LESSE-ET-LOMME

L'administration communale de Ave et Auffe vient d'approuver la convention à passer avec notre association pour adjoindre le Bois de Niau, situé sur le territoire de la commune, à notre beau Parc National de Lesse-et-Lomme. Ce bois est particulièrement intéressant par son caractère botanique très spécialisé et par la présence des ruines du fameux ermitage, retraite du pittoresque Edmond d'Hoffsmidt. Sa superficie est de 23 ha, ce qui porte la participation de Ave et Auffe à 58 ha 74 a 53 ca à l'ensemble du Parc National. L'étendue de celui-ci dépassera largement et très prochainement les 1000 ha grâce à une annexe que nous devons à la généreuse compréhension de l'Abbaye de N.-D. de Saint-Remy et de Monsieur Léon Lhoist.

R.M.

XXX^{ème} SEMAINE SOCIALE UNIVERSITAIRE

A l'Institut de Sociologie de l'Université de Bruxelles : du 25 au 29 novembre 1963 s'est tenue l'assemblée annuelle consacrée

aux sciences sociales. Elle avait choisi comme thème de ses travaux : *Nature, Ressources naturelles et Société*. Des spécialistes français et belges avaient été invités à y prendre la parole.

Cette manifestation connut un grand succès. La plupart des exposés furent présentés devant un auditoire nombreux composé surtout de professeurs, d'étudiants et d'un contingent sérieux de membres d'*Ardenne et Gaume*.

Le professeur A. Doucy, Directeur de l'Institut de Sociologie, ouvrit la séance. Se succédèrent ensuite à la tribune Monsieur le Ministre Janne, de l'Éducation et de la Culture ; Monsieur le professeur Bourlière de Paris, Président de l'Union internationale de la Conservation de la Nature et de ses Ressources ; Monsieur le professeur A. Abel dans une éblouissante allocution intitulée *L'Homme et son Environnement*. Dès lors, Monsieur le professeur Doucy cède la présidence au professeur J.-P. Harroy qui dirige les débats avec son autorité et sa courtoisie coutumières.

Nous ne pouvons nous attarder à la relation des vingt-deux communications qui furent présentées, certaines atteignant à un haut degré scientifique et pratique. Mais il intéressera certainement nos lecteurs de savoir que toutes les communications accompagnées des discussions qui les ont suivies seront publiées prochainement sous forme de compte rendu par les soins de l'Institut de Sociologie, Parc Léopold, Bruxelles 4.

Nous avons été particulièrement heureux de constater que plusieurs membres de notre association ont largement contribué au succès de ces journées grâce à une participation active et par la présentation de mémoires d'ordre scientifique justement appréciés. Citons : notre vice président M. J.-P. Harroy qui entretint l'assemblée des réserves naturelles et des parcs nationaux en général et se chargea en finale de l'exposé des conclusions à tirer de l'ensemble des travaux ; notre président R. Mayné traitant d'une importante question à l'ordre du jour : les ressources en eau potable ; le professeur A. Noirfalise dans les *Effets sociaux de la Modification de l'Environnement végétal de l'Homme* ; le professeur Max Poll considérant l'altération de la faune sous l'influence des développements ; le

professeur C. Donis transposant le problème proposé pour le placer en régions intertropicales ; le professeur V. Bure, Directeur général de l'Administration de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire.

Telle est l'importante contribution de nos membres à cette semaine sociale qui marque dans l'évolution de la conservation de la nature.

Ajoutons que le 30 novembre, à l'issue de la XXX^{ème} semaine sociale universitaire, sous la conduite de M. J.-P. Harroy accompagné de Madame Harroy, de nombreux participants invités à visiter le beau parc national de Lesse-et-Lomme furent accueillis au Rocher de Serin par le président, l'administrateur-trésorier M. M. Renard, les deux conservateurs du parc, MM. Grolinger et Piraux. Le R.P. van Itersson de l'abbaye N.-D. de St-Remy et M. Thill, attaché à l'étude des associations végétales, avaient tenu à assister à cette réception. De courtes allocutions furent prononcées : paroles de bienvenue, rapides exposés sur les richesses naturelles enchâssées dans le merveilleux paysage qui, une fois de plus, eut tôt fait d'envoûter nos visiteurs.

VIII^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'U. I. C. N.

Le vice-président M. J.-P. Harroy, qui y représentait notre association, a rédigé pour nous un rapport circonstancié de ces Journées. Nous en extrayons quelques passages d'intérêt général ou touchant plus particulièrement notre pays. (N.D.L.R.)

Du 16 au 24 septembre 1963 s'est tenue à Nairobi la VIII^{ème} Assemblée générale de l'Union internationale pour la Conservation de la Nature et de ses Ressources (U.I.C.N.)

Près de trois cents délégués, dont beaucoup d'Africains, y représentaient une quarantaine de pays. L'Asie et l'Océanie avaient envoyé une douzaine de spécialistes. Les États-Unis comptaient une délégation de près de cinquante personnes. La délégation belge comportait quatre membres ; MM. Ch. Vander Elst, J.-P. Harroy, W. Van den Bergh et J. Verschuren. En grand nombre, d'autres personnalités scientifiques internationales étaient présentes.

M. Ch. Vander Elst, comme représentant du gouvernement belge participait aux votes

avec deux voix. L'ensemble des associations belges s'exprimait à l'intervention du soussigné qui représentait à l'assemblée deux membres belges de l'Union : *Ardenne et Gaume* et l'Institut royal des Sciences naturelles.

M. W. Van den Bergh contribua aux travaux du Comité financier de l'assemblée, M. Vander Elst à ceux du Comité exécutif dont il est membre depuis l'Assemblée de Varsovie (1960) ; le soussigné fut l'un des quatre membres du Comité des Nominations ; de plus, avec M. J. Verschuren, il participa activement aux réunions officielles destinées à confronter les avis des délégués africains sur l'opportunité de proposer ou de rassembler la convention internationale pour la conservation de la flore et de la faune africaines à l'état naturel (Londres, 1933).

La réunion technique connut une très haute tenue scientifique. Elle reflétait bien l'esprit adopté par l'U.I.C.N. depuis l'Assemblée générale d'Édimbourg (1956), mettant de plus en plus l'accent sur l'écologie, sur la nécessité absolue de fonder sur la connaissance scientifique toute initiative ou intervention de l'Union, que ce soit en matière de sauvegarde d'espèces menacées ou d'équilibres compromis, en matière de création de réserves naturelles ou de parcs nationaux, en matière d'éducation ou de législation... Déjà, aux réunions d'Athènes et de Varsovie, l'accent avait été porté sur la qualité scientifique des manifestations de l'Union. A Nairobi, celle-ci a confirmé sa place parmi les associations scientifiques. Voici les thèmes discutés les 17, 18, 19 et 20 septembre sous le titre général : *L'Homme dans l'environnement tropical* :

1. L'homme pré-industriel dans l'environnement tropical.
2. Écosystèmes et productivité écologique.
3. Impact de l'homme sur le milieu tropical.
4. Recherches écologiques et développement.

Chacun de ces sujets a donné lieu à la présentation préalable d'une dizaine de notes. Environ la moitié d'entre celles-ci ont été exposées à Nairobi par leur auteur même.

* * *

L'Assemblée se préoccupa d'autre part de ses problèmes administratifs statutaires : examen du rapport du Secrétaire général, approbation des comptes, du budget, du programme. Elle a également voté un grand nombre de résolutions dont le texte français accompagne le présent rapport. Enfin, elle a renouvelé le bureau de l'Union, portant à sa présidence, en remplacement du Suisse Jean Baer, le professeur François Bourlière de l'Université de Paris.

Elle a également désigné ses trois vice-présidents parmi lesquels un Britannique, E.B. Worthington, un Soudanais, K. Shawki et notre compatriote Charles Vander Elst.

C'est la deuxième fois que la Belgique a l'honneur d'occuper une vice-présidence de l'U.I.C.N., un mandat identique ayant été conféré il y a quelques années au professeur Victor Van Straelen. J.-P. Harroy.

Le texte français intégral des résolutions peut être consulté au Secrétariat général d'Ardenne et Gaume (N. D. L. R.).

BRUYÈRE DE KALMTHOUT

Ardenne et Gaume n'est pas restée indifférente à la campagne organisée par le Comité d'action pour la *Bruyère de Kalmthout*. Intitulée *Opération Réserve d'État*, elle a pour objectif d'obtenir, comme son nom l'indique, que le site classique de la Bruyère soit acquis par l'État pour être constitué en réserve.

Ardenne et Gaume appuyant cette action s'est adressée au Premier Ministre pour lui faire connaître combien notre association attache d'importance, tant au point de vue scientifique qu'esthétique à la réalisation de ce programme.

Le Premier Ministre a bien voulu donner à notre président la réponse suivante :

Monsieur le Président,

Monsieur le Premier Ministre me charge de l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 13 décembre 1963, par laquelle vous m'informez du désir de votre association de voir protéger efficacement la Kalmthoutse heide.

Je puis vous signaler que le Conseil de Cabinet a décidé de confier l'étude de ce problème à un comité ministériel restreint composé des Ministres de la Justice, des Finances, de l'Agriculture, de l'Intérieur,

des Travaux publics et de la Culture, Adjoint à l'Éducation nationale.

Je vous prie d'agréer Monsieur le Président, ...

Il est intéressant de constater que les sphères gouvernementales se sont émues du sort de cette région malheureusement amputée et défigurée déjà par les lotissements et par l'industrialisation.

RÉUNION A LA HAYE

Dans le courant du mois de novembre dernier notre ambassadeur en Hollande, Monsieur le Comte van den Straeten Waillet, a aimablement invité en son hôtel particulier quelques personnalités néerlandaises et belges. Toutes celles-ci, particulièrement dévouées à la conservation de la nature, procédèrent à d'intéressants échanges de vues sur l'ensemble de la question en tenant compte des nécessités régionales et en recherchant les moyens de respecter les qualités particulières locales tout en évitant les accidents susceptibles d'altérer les équilibres naturels.

Le souvenir du grand protecteur de la nature Piet van Tienhoven fut évoqué avec respect comme celui d'un pionnier de la cause que nous défendons.

Le président, professeur R. Mayné, et le vice-président, professeur J.-P. Harroy participèrent à cet intéressant colloque. M. Harroy exposa longuement les divers aspects de ces questions d'actualité pour conclure en préconisant une action concertée prochaine entre les autorités de pays voisins et amis tels que la Hollande et la Belgique.

LA PROTECTION DE LA NATURE AUX PAYS-BAS

L'association hollandaise « *Vereniging tot behoud van Natuurmonumenten in Nederland* » vient de publier son rapport annuel pour l'exercice 1962-1963. Celui-ci est particulièrement éloquent et nous croyons intéressant d'en souligner certains points.

Nous y lisons entre autres que cette association a recruté en un an près de 6.000 nouvelles adhésions parmi lesquelles 1.170 à l'intervention de membres plus anciens.

Au chapitre des acquisitions nous voyons le chiffre de 230 ha s'ajouter à celui de l'an dernier. Ces achats constituent soit de nou-

velles réserves soit des compléments à celles déjà existantes.

Que ce bilan nous soit un exemple et que les membres d'*Ardenne et Gaume*, si attachés à notre programme, s'en inspirent. Leur collaboration nous est indispensable : si chacun de nous recrutait ne fût-ce qu'un nouvel affilié nos effectifs se trouveraient doublés, ceci pour le plus grand bien de la protection de la nature en Belgique

Ferd. d'Ursel.

RECRUTEMENT DE NOUVEAUX MEMBRES

Nous avons déjà fait connaître à l'occasion d'une de nos soirées intimes notre intention d'accentuer au cours de l'exercice 1964 la campagne de propagande en faveur d'un recrutement massif de membres nouveaux. Comme nous le disons ailleurs, que chacun d'entre nous obtienne l'adhésion d'un ou de plusieurs de ses amis à notre mouvement, ce serait un résultat merveilleux.

Nous avons eu la bonne surprise de recevoir, deux jours après la première annonce verbale de ce projet, une aimable lettre de Mademoiselle Hélène Bourdon, professeur, nous indiquant noms et adresses de plusieurs personnes susceptibles de s'affilier à notre groupement. Tous nos remerciements s'adressent à notre correspondante dont l'empressement et le dévouement nous touchent profondément.

RÉCEMMENT SORTI DE PRESSE

Le professeur émérite Albert Hustin, le grand spécialiste des transfusions sanguines, vient de composer au cours de ses heures de loisir un petit ouvrage remarquable sur le langage gaumais intitulé « *Parler et Coutumes de la Lorraine belge* ».

De famille gaumaise de vieille souche implantée à Ethe au début du XVIII^e siècle, il s'est plu à étudier dans un travail savant, pétillant d'esprit, l'origine et le sens exact de 350 mots du dialecte de son beau pays natal. Accompagnée de maintes anecdotes qui en agrémentent la lecture cette publication fera la joie non seulement des gens du terroir heureux de retrouver le parler savoureux de leur enfance mais encore de tous ceux qu'intéresse la science lexicographique.

R.M.

Dr. Albert HUSTIN. *Parler et Coutumes de la Lorraine belge*. Lexique de 350 mots commentés. Édition Georges Houyoux, Bruxelles, 1963.

GLANÉ DE-CI, DE-LÀ, DANS LA PRESSE

Mai 1963. — Un de nos jeunes amis, Éric De Backer, alors en mission d'étude en Israël, nous avait communiqué lors de sa parution dans l'*Informateur d'Israël* l'article ci-dessous qui intéressera particulièrement ceux qui s'inquiètent du sort de la faune mondiale.

Dans quelques années, les touristes visitant Israël auront une attraction unique en son genre qui leur laissera un souvenir inoubliable. Il n'est pas question de créer de nouvelles boîtes de nuit, ou d'un casino comme ceux qui existent à Monte Carlo. Mais l'attraction sera encore plus sensationnelle ; une jungle en miniature, qui s'étendra sur une superficie de 15.000 dounams, près de Yotvata. (1.500 ha).

Il ne sera pas dangereux de s'y promener, parce que les bêtes qui l'habiteront seront herbivores, et comprendront des girafes, des rhinocéros, des autruches, des rennes, des chameaux, des dromadaires, des zèbres, des ânes sauvages, des antilopes, etc.

Pour le début, on peuplera l'endroit, qui sera soigneusement clôturé, de quelque 200 bêtes qu'on apportera d'Afrique et de certains pays du Moyen-Orient.

L'idée de créer ce zoo naturel avait été avancée il y a deux ans par M. Ouri Dan, du ministère de l'Agriculture, qui a réussi à y intéresser les autorités gouvernementales compétentes ainsi que plusieurs institutions.

Un comité d'initiative, chargé de réaliser le projet, a été constitué récemment sous la présidence du professeur R. Hendelson, chef de la section zoologique à l'Université de Tel-Aviv. Ce comité groupe aussi parmi ses membres M. Ouri Dan, le promoteur du projet, l'alouf Abraham Yaffé, directeur du jardin zoologique de Tel-Aviv, des journalistes et autres personnalités.

La superficie sur laquelle sera créé le zoo naturel a été choisie de façon à ne pas compromettre d'autres projets urbains ou de développement. Les dépenses prévues s'élèveront à un demi-million de livres, mais de l'avis du comité d'initiative, elles seront couvertes par les droits d'entrée que payeront les visiteurs et plus tard aussi par la vente à des pays étrangers des bêtes nées dans le pays...

Le développement de l'Afrique, à l'heure actuelle, menace les bêtes sauvages de disparition complète. Avec le temps, il sera difficile d'acquérir la faune qui peuple actuellement les jungles africaines et le zoo naturel de Yotvata pourrait alors devenir non seulement un coin unique en son genre, mais aussi une affaire rentable. Les prix des bêtes qui le peupleront pourront augmenter sur le marché

international et celles qui seront nées dans leur nouvelle « patrie » pourront être cédées à des jardins zoologiques étrangers à des prix favorables.

Les acheteurs potentiels auront d'ailleurs la possibilité, s'ils le veulent, de visiter les bêtes sauvages qu'ils voudront acquérir, en faisant un « petit saut » jusqu'à Yotvata. Du point de vue touristique, le coin sera sans aucun doute d'un attrait tout particulier, parce qu'il n'y a pas beaucoup de pays où l'on peut se promener librement parmi des rhinocéros, des zèbres, des rennes et des autruches, comme ce sera le cas en Israël.

Les habitants de ce zoo naturel seront fournis par les pays africains avec lesquels nous entretenons des relations amicales, par certains États du Moyen-Orient et par l'entremise des Juifs d'Afrique du Sud. Il y a lieu de croire aussi qu'un certain nombre de ces bêtes nous sera offert en « cadeau ».

L'organisation internationale pour la protection de la faune et de la flore a promis son appui à la réalisation de cet intéressant projet. Il ne reste plus qu'à trouver un nom à ce zoo naturel. Certains proposent le nom de « Parc natinal de Yotvata », d'autres le nom de « Parc national de la faune d'Afrique et du Moyen-Orient », d'autres enfin un nom plus explosif, à savoir « le zoo biblique » faisant ainsi allusion à l'arche de Noé qui était peuplée de toutes les bêtes de la terre.

Mais la question du nom trouvera certainement sa solution lorsque le projet sera devenu une réalité.

(D'après le « Maariv »)

19 septembre 1963. — A propos du « Vague des Gomhets », l'*Avenir du Luxembourg* relate la visite des dirigeants d'*Ardenne et Gaume* à la réserve naturelle.

Nous avons signalé, il y a quelques mois déjà, la création d'une réserve naturelle de 4 ha dans les bois de Suxy, appartenant à la commune de Les-Bulles, au lieu-dit « Vague des Gomhets » (1).

Il s'agit d'un territoire dont le boisement a déjà été tenté, en vain, à plusieurs reprises, mais qui, d'autre part, présente des caractéristiques au point de vue scientifique. C'est ainsi que croissent sur ce terrain des fleurs devenues rares en Belgique : l'arnica montana et la linaigrette. D'autre part, on y découvre deux ruisseaux aux caractéristiques intéressantes :

(1) Le chiffre de 4 ha est une erreur. Celui de la superficie réelle est très supérieur et sera donné dès que la détermination définitive de la zone réservée aura été établie. (N. D. L. R.).

l'un, venant du massif résineux des Croisettes, ne possède ni flore, ni faune, tandis que l'autre, descendant des feuillus, offre une flore et une faune d'une grande richesse. Cela permettra des études intéressantes, au point de vue scientifique.

Tout récemment, les dirigeants d'Ardenne et Gaume, qui ont négocié avec la commune de Les-Bulles la préservation de cette réserve scientifique, se sont rendus sur les lieux. On reconnaissait MM. le professeur Mayné, ancien recteur de Gembloux, président d'« Ardenne et Gaume » ; le comte Ferdinand d'Ursel, secrétaire général ; Peemans, attaché au cabinet du Roi ; Wauthoz, ingénieur principal honoraire ; Fagneray, ingénieur des Eaux et Forêts ; Maurice Renard, administrateur d'Ardenne et Gaume ; Janssens, professeur à l'Université de Bruxelles ; ainsi que MM. Farinelle, bourgmestre ; Herbeuval, échevin ; Laveaux, conseiller communal et Bauret, secrétaire communal de Les Bulles ; M. Jacques, agent technique des Eaux et Forêts.

1^{er} novembre 1963. — Dans la *Dernière Heure*, sous le titre « Les Insectes s'adaptent rapidement à tous nos insecticides » nous lisons :

L'homme ne parviendra pas à gagner la bataille contre les insectes à force de poisons et de produits chimiques, mais il aboutira ainsi à se rendre l'existence impossible. La situation est déjà fort discutable, car le cocktail toxique de la technique se renforce d'année en année. Déjà, nous nous empoisonnons par notre nourriture artificiellement colorée et par les émanations synthétiques dont l'air est infecté.

C'est ce qu'affirme le Dr. Briejer, directeur du Service des maladies végétales à Wageningen.

Selon ses dires, les insectes que nous entendons combattre ont la faculté de s'adapter fort rapidement à tous nos modiques insecticides, mais nos propres enfants sont exposés au danger dès leur naissance.

Des traces dans le lait maternel...

On a retrouvé des traces d'insecticides toxiques jusque dans le lait maternel. Sans doute chaque nouvel insecticide tue-t-il des millions de sujets, mais il en subsiste toujours assez qui sont immunisés et se reproduisent à une cadence effrénée. Par exemple, un seul couple de mouches peut produire, en une saison, 5 millions de descendants, tandis que la progéniture d'un couple de pucerons doit s'estimer en centaines de milliers. Selon le Dr. Briejer, il y a aux Pays-Bas environ 3 millions d'insectes par habitant.

...Et dans l'eau de source

D'autre part, il a mis en garde contre l'usage inconsidéré de poudres insecticides, qui sont également mortelles pour nombre d'oiseaux, et a notamment souligné le danger du « Parathion », poison agricole dont la toxicité perdure durant des mois. On en a trouvé des traces jusque dans l'eau de source. — B.

1^{er} novembre 1963. — Paru dans l'*Avenir du Luxembourg* : La protection de nos oiseaux est-elle efficacement assurée par la législation ?.. C'est la question que se posent tous les amis de la faune ornithologique.

On se souvient des interventions faites, lors de la récente session du Conseil provincial, en faveur des oiseaux pourchassés par des tendeurs, dont la plupart sont étrangers à notre Province.

M. le député permanent Kieffer, qui était l'auteur d'une de ces interventions très applaudies, a reçu d'un habitant d'une localité de la région de Florenville, proche de la frontière française, une lettre dont voici un passage qui nous paraît intéressant :

— La convention internationale signée en 1950 à Paris, et signée par la Belgique, est entrée en vigueur le 17 janvier 1963 et, cependant, la tenderie aux filets continue, détruisant plus de quinze millions d'oiseaux chaque année. Beaucoup de ces oiseaux meurent en captivité. Les autres sont livrés au commerce.

— J'ai, sous les yeux, un de ces écumeurs de la nature. Hier (le 27 octobre), il a capturé plusieurs centaines de ces innocentes bestioles. Comme ils sont près d'une centaine dans la Province, jugez du total des oiseaux détruits au détriment de l'équilibre biologique naturel. La population est indignée de cet état de choses et s'étonne que la Belgique soit le seul pays à autoriser cette pratique barbare au mépris de ses engagements internationaux.

Voilà certainement des considérations qu'on ne peut qu'approuver.

2 novembre 1963. — « Les Animaux dits nuisibles ». Cet article paru dans *Le Soir* nous informe d'un problème délicat traité de façon scientifique et sous le signe de la logique par le Dr. Paul Vayssière de l'Académie d'Agriculture de France, grand ami d'Ardenne et Gaume.

Au cours d'une séance de l'Académie d'agriculture de France, M. P. Vayssière a signalé l'émotion du monde agricole devant la publicité faite autour d'un « championnat de lutte contre les nuisibles » (rapaces et carnassiers) organisé par des groupements d'armuriers professionnels, dans plusieurs départements

français. En s'appuyant sur des textes légaux, très anciens mais encore en vigueur, ces organisations encouragent la destruction systématique d'animaux (putois, belette, hermine, épervier, buse, blaireau, martre, etc.) dont la protection est souhaitée à des titres divers, mais surtout au point de vue agricole.

Presque toute les espèces animales encore considérées en France (et ailleurs en Europe) comme « nuisibles », a dit M. Vayssière, constituent en réalité, pour l'agriculteur et le forestier, des auxiliaires précieux dont l'essentiel de l'alimentation est constitué par de petits rongeurs (campagnols, mulots, rats, souris, etc.). La pullulation croissante des rongeurs cause dans le monde la destruction de 10 % des denrées alimentaires.

L'Organisation mondiale pour l'agriculture et l'alimentation (F. A. O.) évalue à 250 millions le nombre de personnes qui, du fait de ces petits rongeurs, sont privés quotidiennement de 600 g de nourriture. Pour la France, on estime que 6 millions d'habitants sont ainsi privés de leur ration alimentaire journalière minimum de 500 g de pain. Les dégâts déjà énormes iront encore en grandissant si des rongeurs tels que les campagnols, les rats et les mulots, sont délivrés de leurs ennemis héréditaires.

Avec l'aide de la Fédération française des sociétés de sciences naturelles, groupant plus de 100.000 membres, des naturalistes éminents ont pris l'initiative d'une campagne destinée à obtenir la révision des textes en vigueur, que les gens de science considèrent comme dangereux pour le maintien des équilibres naturels en Europe. Les amis de la nature, a dit encore M. Vayssière, souhaitent la suppression de la chasse normale à tous les animaux qui ne sont pas « gibier » dans le sens officiel du terme.

Déjà les promoteurs de ce mouvement ont obtenu une première satisfaction. En effet, le ministère de l'Agriculture de France a accepté, en principe, d'établir un examen que devra

subir tout candidat au permis de chasse, de manière à exiger une meilleure connaissance des animaux qui peuvent être chassés et de ceux qu'il est interdit de détruire.

Quoi qu'il en soit, il restera encore à déterminer exactement le caractère de nuisibilité des espèces encore considérées comme « nuisibles », ce qui n'est pas sans présenter un certain degré de complexité, si on songe que plusieurs animaux (hérisson, couleuvre, blaireau et de nombreux oiseaux) sont détruits sans pitié dans certains pays, alors que dans d'autres, leur utilité étant reconnue par les agriculteurs, ils sont protégés, recherchés et vendus pour être libérés dans les jardins où ils détruisent un nombre incalculable d'insectes parasites des cultures.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ORNITHOLOGIQUES « AVES », A. S. B. L.

Le vendredi 13 mars 1964 à 20 h, dans l'Aula Major des Facultés Universitaires N. D. de la Paix, 2 rue Grafé, à Namur, la Société d'Études Ornithologiques AVES a. s. b. l. présentera le long métrage en couleurs :

La Vie Passionnante des Oiseaux de Mer (Sea-Bird Summer)

Ce film, réalisé par la Royal Society for the Protection of Birds, montrera les falaises monumentales de la Côte Sud du Pays de Galles où nichent le Pingouin torda, le Macareux moine, le Cormoran huppé et de nombreux autres oiseaux.

Également une étonnante colonie de 10.000 couples de Fous de Bassan nichant côte à côte. Un film exceptionnel.

RELAIS GASTRONOMIQUE
DES ARDENNES

HOSTELLERIE HENRY IV

39, route de Rochefort Han s/Lesse
(Prop. Arl. ROULET - Tél. 084.37221)

Pension tout confort - Cuisine et cave 1^{er} ordre.
Week-end à forfait - Nombreuses promenades.
à proximité : tennis, équitation, pêche, canotage.

DINANT

Hôtel Henroteaux

36, avenue Churchill Tél. 082/22766
Avant, ou après votre visite du

PARC NATIONAL DE FURFOOZ

venez vous restaurer chez moi.

Tout vous satisfera : la chère, le service, le cadre,
le parking sous vos yeux, la vue sur la Meuse et...
le prix raisonnable.

BASTOGNE

HÔTEL LEBRUN

Maison fondée en 1875

Tout confort.
Restaurant 1^{er} Ordre - Cave réputée

Tél. 062/21193

POUR VOS ACHATS DE LIVRES

revues et ouvrages scientifiques
manuels scolaires
livres d'intérêt général
(littérature, vulgarisation...)

notre service LIBRAIRIE

POUR L'IMPRESSION DE VOS TRAVAUX

livres, catalogues
revues, périodiques
prospectus, travaux de ville

notre service IMPRIMERIE

POUR LA PUBLICATION DE VOS OUVRAGES

livres scolaires
études scientifiques
(philosophie, théologie,
mathématiques
littérature
économie...)

notre service EDITION



EDITIONS J. DUCULOT
s. a.
GEMBLOUX

Membres d'Ardenne et Gaume et amateurs de bonne chère

RENDEZ-VOUS AU RESTAURANT CHINOIS

Y-SING 樓酒新一

Vous y trouverez

- l'ACCUEIL CORDIAL d'un membre à vie d'Ardenne et Gaume
 - UNE CUISINE SOIGNEE par un chef cuisinier chinois.
- LOUVAIN, 18, rue de Paris. — Tél. (016) 280 52.
SALLE POUR REUNIONS, MARIAGES, BANQUETS.

Même maison : LIEGE, 50, boulevard de la Sauvenière. — Tél. (04) 233 578.

LES BULLES

HOTEL RESTAURANT « LA CHARMILLE »

Propriétaire M^{me} Bl. GILLET

Tél. : 061/31820 Florenville

Cuisine soignée - Calme - Repos - Pension de famille

WERIS-BARVAUX

HOTEL DES DOLMENS

ATMOSPHERE PURE - CALME - REPOS - BOIS

Propreté. Confort. Vie de famille

T. V. Pens. : 150 - 135 F

Tél. Barvaux 086/211.03

Pour vos voyages à l'étranger,

VOYAGES BROOKE

48, rue d'Arenberg

BRUXELLES Tél. : 12.51.04

Succursales à

LIEGE - GAND - CHARLEROI

HOTEL DU CENTRE

CELLES-lez-Dinant

CUISINE RECOMMANDEE
CONFORT

Tél. Houyet 082/663.63.

Sourd'Ave-lez-Wellin

HOSTELLERIE DU RY D'AVE

Propriétaire : J. MAROT-DIDION

Tél. (084) 382 20

TOUT CONFORT — Pêche privée.

A 4 km des grottes de Han

La Roche-en-Ardenne

à 1.500 m du Centre

Route de Houffalize, vous trouverez

L'HOTEL DE L'AIR PUR

RESTAURANT DE CLASSE

Réputé pour ses spécialités ardennaises.

Prop. : DUBOIS Jules. Tél. : 084/412.23

CHINY-SUR-SEMOIS

HOTEL DU POINT DE VUE

Tout confort - Cave et cuisine renommées

Site admirable

Prop. : Mme Vve TAYMANS

Tél. Florenville 422.

HOTEL — RESTAURANT — TAVERNE

« AUX ARMES DE BOUILLON »

Relais gastronomique réputé.

30 chambres tout confort. — Chauffage central.

Garage. — Prix modérés. — Parking.

BOUILLON

11 et 13, rue de la Station. — Tél. 460.79

NISMES

A LA BONNE AUBERGE

(Propriétaire WAIME-FRANCOIS)

Les Touristes y trouvent accueil et bonne
chère dans un cadre sympathique.

HOTEL DE LA LESSE

Resteigne

PENSION — RESTAURANT

CUISINE SOIGNEE — JARDIN D'AGREMENT

Tél. 381.29 à Wellin

Café « LE ROYAL »

(Propriétaires : Mme Vve J. HUSSIN et fils)

11, place du Luxembourg,

IXELLES - Bruxelles

Tél. : 12.93.36.

—
Le rendez-vous des membres Ardenne et Gaume
à la gare du Quartier-Léopold.

A LA GLYCINE, RESTAURANT

Vresse-sur-Semois (Tél. 11)

Le Home de la bonne cuisine

vous attend au bout de l'étape.

Collections anciennes intéressantes.
Exposition de la peinture moderne.

LA ROTISSERIE ARDENNAISE

Sanctuaire du bien-manger

Réputée pour ses gibiers et spécialités ardennaises

RESTAURANT - TAVERNE - BUFFET FROID

SALLES DE BANQUETS.

146-148, boulevard A. Max, et 26, rue de Malines

Tél. : 17.58.17 BRUXELLES-Nord.

HOTEL - RESTAURANT

« LA FAYETTE »

Tél. : 210.24

69-87-89, rue Jacquet, ROCHEFORT

Cuisine soignée. — Prix modérés.

20 chambres. Grand garage.

A l'entrée du Parc national de Lesse et Lomme.

HOTEL - RESTAURANT

« BEAU SITE BOHANNAIS »

Bohan-sur-Semois.

PENSIONS, prix fixe et à la carte.

— Spécialités : Truites et Jambon d'Ardenne —

HOTEL - RESTAURANT DU LIMBOURG

Bonds Hotels — A-N-W-B — V-T-B

Tél. 21036

Rochefort

M. Wels, propriétaire

CUISINE BOURGEOISE — Prix modérés.

English spoken - Men spreekk Vlaams.

Grande terrasse.

Garage gratuit.

BOITSFORT — Face aux étangs

Café-Restaurant Gambrinus

*Spécialités d'Anguilles.
Ses Plats du Patron.*

Chaussée de La Hulpe, 192. Tél. 72.33.62

TAVERNE - RESTAURANT
AUBERGE DU CHEVAL MARIN

(Propriétaire : Hendrickx)

25, Marché-aux-Porcs (Marché-aux-Poissons)

BRUXELLES. — Tél. 13.02.87.

Table excellente dans un cadre admirable.

Anno 1680 — Renaissance espagnole.

Local d'Ardenne et Gaume.

Rijmenam

4 km de Haecht — 10 km de Malines

57, route de Malines

HOTEL - RESTAURANT

IN DEN BONTEN OS

Propr. D. MAYNE-MOENS. Tél. Malines 015/513.39

Cuisine du Patron — Grande spécialité d'asperges

toute l'année, volaille, gibier de saison, anguilles.

REPOS — AIR PUR — SAPINIERES

HAN-SUR-LESSE

HOTEL DE BELLE-VUE ET DE LA GROTTE DE HAN

60 chambres tout confort.

Cuisine régionale réputée. — Prix modérés.

Son bar. — Sa terrasse.

Tél. (084) 37.227 (Marche).

GEMBLoux

LE PRINCE DE LIÈGE

Restaurant renommé

Sur la route de Bruxelles-Namur.

Propr. I. GARIN.

Tél. 081/61244

360 Magasins à votre service !

É P É C É

(L'ECONOMIE POPULAIRE)

6 % de Ristourne aux Coopérateurs

Siège : 30, rue des Champs, CINEY.

HOTEL DE LA POSTE — BOUILLON

Maison sympathique de 1^{er} ordre.

Tél. 061/46006

Restaurant COQ HARDI

8, rue de la Colline, BRUXELLES.

Cuisine renommée — Spécialités italiennes.

Cadre intime.

Propr. Luigi VANOLI.

— Tél. 11.05.01

PHOTO MAISON ZEGUERS

150, rue Brogniez, BRUXELLES (Gare Midi)

Films et appareils photographiques.

Travaux pour amateurs. — Spécialité d'aggrandissements de portrait rehaussés de dessin.

Conditions spéciales aux membres d'Ardenne et Gaume. — TELEPHONE : 215327.

MUNO

Propriétaire : José BASTIN-NICOLAS

HOTEL DE FRANCE

Tél. Florenville 316.12

A D R E M A

la reine des machines à adresser

1, boulevard E. Jacqmain, BRUXELLES 1.

Tél. : 17.01.10.

LIBRAIRIE DÉOME

4, rue Léopold

ARLON

Téléphone : 219.30.

La Librairie du Luxembourg

Folklore - Beaux-Arts - Sciences naturelles

Robert M. Rose Gustave Van Geluwe

Tailors Hatters

SHIRT-MAKERS



68, rue Royale

BRUXELLES

LA BOUTIQUE

RESTAURANTS ET HOTELS

ACCORDANT LEUR APPUI A ARDENNE ET GAUME

AVE ET AUFFE : *Hostellerie du Ry d'Ave* (Sourd'Ave lez Wellin). Prop. J. Morot-Didion. Tél. (084) 38220.

BASTOGNE : *Hôtel Letrun*. Tél. 062/21193

BOHAN-S/SEMOIS : *Hôtel Beau Site Bohannais*. Tél. Vresse 153.

BOITSFORT : Café-Restaurant *Gambrinus*, 192, Chaussée de La Hulpe. Tél. 72.33.62.

BOUILLON : Hôtel-Restaurant *Taverne « Aux Armes de Bouillon »* (prop. M. F. VAN HAL) Tél. 061/460.79.

BOUILLON : *Hôtel de la Poste*. Restaurant réputé, Tél. 061/46006.

BRUXELLES : Taverne-Restaurant *Auberge du Cheval Marin*, Marché aux Porcs, 27. Tél. 13.02.87.

BRUXELLES : *Rôtisserie Ardennoise*, Bd. Adolphe Max, 146-148. Tél. 17.58.17.

BRUXELLES : Café « *Le Royal* » (prop. M^{me} Vve J. HUSSIN et fils). 11, Pl. du Luxembourg. Tél. 12.93.36.

BRUXELLES : Restaurant *Cof Hardi*, 8, rue de la Colline (prop. LUIGI VANOLI). Tél. 11.05.01.

CELLES : (près de Dinant) *Hôtel du Centre* (prop. ARMAND HOUZIAUX). Tél. 082/66363.

CHINY s/SEMOIS : *Hôtel du Point de vue* (prop. M^{me} Vve TAYMANS). Tél. Florenville 422.

DINANT : *Hôtel Henroteaux*, 36 avenue Churchill. Tél. 082/22766.

FLORENVILLE : *Hôtel de France*. Tél. 061. 32.

FRINGSCHAUS (Eupen) *Hôtel-Restaurant*, prop. M^{me} ESSER.

GEMBOUX : Restaurant *Le Prince de Liège* (prop. GARIN-DOHET). Tél. 081 61244.

GEMBOUX : (face gare) *Hôtel des Voyageurs*. Autocars, taxis, transports (prop. PIRSON et fils). Tél. 081/61053, 61777.

HAN-SUR-LESSE : *Hôtel de Belle-Vue et de la Grotte de Han*. (prop. J. HERMAN). Tél. 084/372.27 Marche.

HAN-SUR-LESSE : *Hostellerie Henry IV* (prop. Arl. ROULET). Tél. 084.372.21.

LA ROCHE en Ardenne : *Hôtel Air pur* (prop. JULES DUBOIS). Tél. 081/41.223.

LES BULLES : Hôtel Restaurant *La Charmille*. Prop. M^{me} BI. GILLET Tél. : 061/31820 Florenville.

LIÈGE : Restaurant Chinois Y-SING, 50, Bd. de la Sauvenière. Tél. : 04/23.35.78.

LOUVAIN : Restaurant Chinois Y-SING, 18, rue de Paris. Tél. : 016/28.052.

MANDERFELD : *Hôtel des Ardennes* (prop. Herm. HENKES). Tél. 55.

MEMBRE-sur-Semois : *Hôtel des Roches*. Tél. Vresse 51.

MIRWART : *Hôtel Beau-Site*. (prop. M^{me} LÉONARD). Tél. 084/36227.

MUNO : *Hôtel de France* (Prop. J. BASTIN-NICOLAS) Tél. Florenville 316.12.

NISMES : *La Bonne Auberge* (prop. Waime-François).

REMOUCHAMPS : *Royal Hôtel des Étrangers*. Tél. 04/72.40.06.

RESTEIGNE : *Hôtel de la Lesse*. Tél. 084/38.129.

RESTEIGNE : Café *Les Terrasses de la Lesse*. Prop. C. MICHEL-DEGEYE. Tél. 084/380.15.

RIJMENAM : *Hôtel In den Bonten Os*. (Prop. MAYNÉ-MOENS). 57, route de Malines. Tél. 015/513.39.

ROBERTVILLE : *Hôtel du Lac, Barrage*. Tél. 089/77256.

ROCHFORD : *Hôtel-Restaurant La Fayette*, 87, rue Jacquet. Tél. 084/210.24.

ROCHFORD : *Hôtel-Restaurant du Limbourg* (prop. M. WELS) Tél. 084/210.36.

SAINT-HUBERT : *Hôtel de l'Abbaye* (Prop. V. DELFOSSE). Tél. 23 à Saint-Hubert.

TILFF-sur-Ourthe : *Hôtel du Casino*. Tél. 04/68.10.15.

TORGNY (Lamorteau) : *Auberge de la Cigale* (prop. L. GHEDINI-PARUCINI). Tél. (063)57649.

VRESSE-sur-Semois : *Hôtel des Glycines*. Tél. 11.

WERIS-BARVAUX : *Hôtel des Dolmens*. Tél. 086/211.03.

Torgny

AUBERGE DE LA CIGALE

Chambres confortables, cuisine soignée.
Spécialités italiennes.

Prop. : L. Ghedini-Parucini.

Tél. (063) 57649. — Utile retenir sa chambre.

HOTEL - RESTAURANT

BEAU SITE

à MIRWART. — Tél. (084) 36227.

PECHE A LA TRUITE — PARKING

Altitude 400 m — Site forestier de toute beauté.

Resteigne

Café « Les Terrasses de la Lesse »

Bières de dégustation : Chimay — Orval — Rochefort

Prop. : C. MICHEL-DEGEYE.

Tél. : 084/380.15.

Manderfeld (Eifel belge)

HOTEL DES ARDENNES

Prop. : Herm. HENKES. — Tél. Manderfeld 55.

Excellente cuisine bourgeoise. — Prix modérés.

Sites remarquables et variés.

PECHE — SPORTS D'HIVER. Alt. 550 m.

Florenville

HOTEL DE FRANCE

Prop. : Jules BERTRAND

Tél. : Florenville (061) 32

Saint-Hubert

HOTEL DE L'ABBAYE

Prop. : V. DELFOSSE

Son confort — Sa cuisine renommée

Ses spécialités ardennaises.

Tél. 23 à Saint-Hubert.

*C'est en Gaume que je suis né,
Toujours fier de mon passé.
CIDRE MUNAUT, vous boirez,
CIDRE MUNAUT, adopterez.*

Prix et conditions :

VIRTON. Tél. 063.57026

ANNONCES. — Pour le tarif, s'adresser à l'Administrateur-Trésorier,
M. RENARD, 88, avenue de l'Université, Bruxelles 5. — Tél. 472937.